

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
26, RUE DESAIX, PARIS 15^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 F

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

4^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

COMPTE RENDU INTEGRAL — 9^e SEANCE

1^{re} Séance du Mardi 20 Avril 1971.

SOMMAIRE

1. — Modification de l'ordre du jour (p. 1239).
2. — Déclaration du Gouvernement (p. 1240).
M. Chaban-Delmas, Premier ministre.
3. — Discussion sur une motion de censure (p. 1245).
MM. Boullinche, Paquet, Billoux, Claudius-Petit, Marc Jaquet,
Robert Fabre, Chaban-Delmas, Premier ministre ; Louis Terrenoire.
Renvoi de la suite du débat.
4. — Ordre du jour (p. 1262).

PRESIDENCE DE M. ACHILLE PERETTI

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

★ (1 f.)

— 1 —

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, la lettre suivante :

« Paris, le 19 avril 1971.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement demande l'inscription dans l'ordre suivant des textes inscrits à l'ordre du jour prioritaire du jeudi 22 avril 1971 :

« Projet de loi relatif à la Cour de discipline budgétaire ;

« Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1969 ;

« Projet de loi modifiant le code des douanes ;

« Projet de loi relatif aux assurances.

« Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

« Signé : JACQUES CHIRAC. »

L'ordre du jour est ainsi modifié.

— 2 —

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sans débat.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, réputé pour sa fermeté dans l'adversité, le caractère de notre nation l'est également, depuis deux mille ans, pour son inconstance. Suffit-il d'une poussée des prix, d'une négociation difficile ou des dérèglements de quelques poignées d'agités pour que soudain les Français soient désorientés et que leur courage vacille ?

Je le croirais, si j'écoutais certaines voix. Mais il y a mieux à faire en ce printemps que de cultiver les plaisirs de la morosité. Si quelques-uns en doutent, qu'ils examinent, comme je les y convie, où en est la France, ce qu'a réalisé le Gouvernement et ce qu'il se dispose à accomplir.

Notre pays, en dépit des obstacles, poursuit sa marche dans la voie qu'il s'est tracée.

Il en est ainsi, tout d'abord, à l'égard du reste du monde, et j'y insiste d'autant plus qu'une novation vient d'être introduite dans nos rapports avec l'Algérie et que la négociation européenne approche des instants décisifs : la France maintient, adapte quand il le faut, et développe quand elle le peut sa coopération avec tous les peuples et d'abord — n'est-ce pas naturel ? — avec ceux qui, hors d'Europe, partagent sa langue et, en Europe, sa destinée !

La meilleure illustration en est le voyage que le Président de la République a effectué au mois de février en Mauritanie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon, et l'immense succès qu'il a recueilli.

Ce voyage a démontré, de façon éclatante, la force du lien que constitue entre la France et nombre d'Etats africains l'appartenance à une même communauté de langue et de culture et confirme les rapports d'amitié, de confiance et d'intérêt qui existent entre ces pays et le nôtre. Ils savent, en effet, que la France est décidée à accroître encore sa coopération et n'a pas d'autre but que de seconder leurs efforts pour le développement et le progrès, dans le respect de leur indépendance et de leur souveraineté.

C'est pourquoi le Président de la République a souligné que la coopération devait évoluer désormais en faisant une place de plus en plus grande aux Africains eux-mêmes, que notre rôle était d'aider les pays en voie de développement à former des cadres et non de nous substituer à eux, que l'investissement privé devait, dans le respect des régimes économiques de chaque pays, renforcer de plus en plus l'aide publique, qu'enfin notre effort devait s'étendre, dans la mesure de nos moyens, à tous les pays en voie de développement. Un exemple précieux en a été donné par le récent voyage en France du général Mobutu, prélude à une coopération accrue entre la France et la République démocratique du Congo.

Et, si l'Afrique, pour des raisons historiques et géographiques, reste pour nous un lieu particulier de coopération, celle-ci n'est pas pour autant exclusive, comme le démontrent les liens chaque jour plus importants que nous établissons avec l'Amérique latine, notamment.

Cette politique de coopération répond à la vocation de la France. Elle répond à ses intérêts généraux essentiels. Elle sert directement la justice et la paix du monde.

C'est parce que nous avons voulu préserver les mêmes principes dans nos rapports avec l'Algérie que nous avons fait preuve, pendant de longs mois, d'une patience qui n'a pas toujours été comprise.

Cependant, mesdames, messieurs, qui d'entre vous ne s'est souvenu, alors que les négociations franco-algériennes occupaient l'actualité, que le peuple de France, à l'appel du général de Gaulle, avait, dans son immense majorité, reconnu au peuple algérien le droit à l'indépendance et à la souveraineté, et établi avec lui les relations de coopération que le passé et l'avenir dictaient à l'un et l'autre pays ?

C'est là l'essentiel, qui nous donne à nous, Français, parce que nous assumons la France de 1789 comme celle de Brazzaville, le sentiment d'avoir accompli notre devoir historique à l'égard du peuple algérien.

La France n'a jamais considéré toutefois les accords d'Evian comme devant régler pour l'éternité ses rapports avec l'Algérie.

Bien au contraire, le système qu'ils avaient établi était par nature évolutif, ne fût-ce que parce qu'il supposait, à l'origine, le maintien d'une importante population française en Algérie. Aussi a-t-il été adapté à plusieurs reprises pour tenir compte de l'évolution de l'Algérie elle-même. La négociation ouverte il y a plusieurs mois n'a été que la dernière en date des étapes de ce processus.

L'objet initial de cette négociation était de déterminer les conditions nouvelles dans lesquelles nos compagnies pétrolières poursuivraient en Algérie leurs activités. Peu à peu, toutefois, du fait du gouvernement algérien, le champ de cette discussion s'est étendu à l'ensemble de nos rapports. Vous savez, comment, par ailleurs, la négociation générale entre pays exportateurs de pétrole et compagnies exploitantes, interférant dans cette discussion, l'a rendue plus difficile encore.

Pendant cette longue période, la France n'a pas cessé de rechercher les termes d'un accord. Avec sang-froid et en conservant rigoureusement le silence susceptible de favoriser les pourparlers, le Gouvernement a nourri obstinément le dialogue. Il a fait preuve, en vérité, d'une réelle longanimité.

Cependant, le gouvernement algérien, invoquant sa souveraineté, a vidé progressivement la négociation pétrolière de son objet en tranchant par des décisions unilatérales les différends mêmes sur lesquels elle portait.

A quoi bon, dès lors, prolonger une telle négociation ? La France n'a pu constater qu'elle ne pouvait se poursuivre utilement.

Certes, elle ne conteste pas les droits souverains de l'Algérie, y compris celui de procéder à des nationalisations. Mais elle entend que ces droits soient exercés conformément aux règles internationales en usage, notamment en ce qui concerne l'indemnisation, qui doit exclure toute spoliation.

Il appartient donc aux compagnies — et le Gouvernement suit cette question avec vigilance — d'apprécier si l'indemnisation qui leur est proposée est correcte. Si elle ne l'est pas, tous les moyens de droit pourront être mis en œuvre pour préserver leurs intérêts.

Il leur appartient, en outre, de déterminer si les conditions qui leur sont proposées pour apurer les dettes et les créances du passé et pour poursuivre leur activité sont compatibles avec les impératifs de la compétitivité internationale et s'accompagnent des garanties élémentaires pour un partenaire minoritaire. Si ce n'est pas le cas, les conditions générales de la production et des échanges pétroliers, telles qu'elles résultent des accords de Téhéran et de Tripoli, permettent à ces sociétés de redéployer efficacement leurs moyens. En tout état de cause, le Gouvernement a veillé et veillera à la sécurité de nos approvisionnements.

Toutefois, entre la France et l'Algérie, le pétrole n'est pas tout ; la coopération avec ce pays continuera de s'exercer, dans la mesure où elle est d'intérêt commun, et dans cette mesure précisément.

Nos liens avec l'Algérie sont en effet trop anciens, trop nombreux, trop importants, le rôle qu'y joue notre langue dans le développement de la pensée et la formation des hommes est trop précieux pour qu'il y soit mis fin. C'est pourquoi nous continuerons notre coopération culturelle et technique avec l'Algérie.

Nous maintiendrons également, pour sa durée de validité — et nous envisagerons, le cas échéant, sa prolongation — l'accord relatif à l'immigration. Nous n'excluons pas non plus de participer à certains projets de développement industriel qui seraient mis sur pied par l'Algérie. Bien entendu, nous le ferons dans le cadre de la concurrence internationale, c'est-à-dire que notre attitude dépendra, dans chaque cas, de la coexistence des intérêts économiques des deux parties.

Ainsi, la position qu'a prise la France s'inspire des intérêts à long terme des deux pays : nous nous abstenons de toute polémique, nous nous efforçons de surmonter en nous-mêmes toute irritation ; nous maintenons l'essentiel et nous laissons toutes les portes ouvertes sur l'avenir, avenir qui concerne aussi le Maghreb et le monde arabe tout entier.

Il y a ensuite une partie très importante de la politique étrangère de la France, à laquelle il faut faire une place à part : je veux parler de la politique européenne.

Que de progrès depuis la conférence de La Haye, réunie à l'initiative du Président de la République ! Elle a marqué un nouveau départ de la politique européenne, dont nous constatons aujourd'hui les effets considérables : la Communauté consolidée par l'adoption d'un règlement financier définitif ; la politique agricole commune renforcée et, une fois encore, les égoïsmes nationaux, les oppositions d'intérêts dépassés au nom d'une vision commune de l'avenir, pour le plus grand intérêt des agriculteurs de la Communauté, et spécialement des agriculteurs français ; de

larges perspectives ouvertes par l'accord sur l'union économique et monétaire ; dans le même temps, les négociations entamées avec les pays candidats à l'adhésion au traité de Rome.

Sur ce point, je voudrais dire ceci : le moment approche où la négociation prendra son allure décisive. La France aborde cette phase dans l'esprit positif qu'elle a manifesté à La Haye, et, bien entendu, avec le souci de respecter les principes fondamentaux de la Communauté européenne. Leur abandon, même déguisé, conduirait en effet la Communauté à sa destruction.

Si la France prend parfois l'initiative de diriger le projecteur sur certains dossiers difficiles de la négociation, ce n'est pas qu'elle cherche à susciter des obstacles à l'entrée de la Grande-Bretagne et des autres candidats, mais parce que, à l'heure où se redessine la carte politique et économique de l'Europe, elle estime dangereux pour l'avenir de laisser subsister des ambiguïtés.

La Communauté européenne, en effet, n'est pas une simple union douanière. Elle est une communauté dont la personnalité économique s'affirme chaque jour davantage et dont la personnalité politique, encore incertaine, devra se préciser au fil des années, à mesure que chacun prendra conscience du rôle essentiel que pourrait jouer dans le monde une Europe résolument européenne.

C'est dans cette communauté-là que nous souhaitons pouvoir accueillir nos amis d'outre-Manche. C'est cette communauté-là qui, à nos yeux, doit prendre progressivement, suivant les perspectives tracées par le chef de l'Etat dans sa conférence de presse du 21 janvier, la forme d'une confédération d'Etats, bien résolu à vivre ensemble et à coordonner leurs actions dans tous les domaines.

Faire l'Europe n'est pas renoncer à la France. Bien au contraire, nous entendons développer la France afin de renforcer l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

Et cela nous mène à l'examen de la situation française.

Eh bien ! à l'intérieur aussi nous avons progressé.

L'activité économique, facilitée par le désencadrement du crédit, soutenue par la consommation, consolidée par l'investissement, stimulée par l'exportation, a repris une progression rapide.

Comme en 1969 et comme en 1970, la France se situe, en 1971, pour la croissance de l'économie — exception faite de l'exceptionnel Japon — à la tête de toutes les nations industrielles. Les experts internationaux de l'O.C.D.E. prévoient, comme nous l'escomptions nous-mêmes dans le VI^e Plan, qu'il en sera ainsi jusqu'en 1975 au moins.

Cette forte expansion de notre production assure la création des emplois qui nous sont nécessaires, et d'abord pour les jeunes. La proportion élevée des nouveaux emplois industriels, notamment dans les régions les moins favorisées, traduit le succès de la politique d'aménagement du territoire menée par les pouvoirs publics. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)*

C'est ainsi que la création de plus de 60.000 emplois industriels a été facilitée, rendue possible l'an dernier, dans les seules zones de développement et d'adaptation, dont près de 35.000 dans l'Ouest de la France, c'est-à-dire trois fois plus qu'au cours des années précédentes. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Protestsations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)*

Ce sont des chiffres !

Subsistent, il est vrai, entre l'offre et la demande d'emploi, des difficultés d'ajustement qualitatif dues à la rapidité des transformations de notre économie.

Pour y faire face, le Gouvernement a engagé un effort massif de formation professionnelle, ainsi que la mise en place accélérée des moyens d'une politique moderne de l'emploi. Il compte que les chefs d'entreprise manifesteront d'une manière active leur soutien à cette politique. Ils le peuvent, grâce aux moyens que l'Etat met à leur disposition pour former les travailleurs qu'ils embauchent. Il faut qu'ils utilisent à fond ces moyens, spécialement en ce qui concerne le premier emploi des jeunes et la promotion professionnelle des femmes.

L'accroissement des ressources produites par notre économie a rendu possible une réelle augmentation du pouvoir d'achat : en 1970, celui des travailleurs s'est nettement accru, cependant que se sont poursuivis les progrès rapides de la mensualisation initialement promue par le Président de la République, qui intéresse désormais près de 60 p. 100 des ouvriers.

L'essor économique permet aussi, tout en stabilisant ou même en allégeant la charge supportée par les contribuables, de

développer les aides nécessaires aux plus défavorisés. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ainsi, à titre d'exemple, vous venez d'être saisis d'importantes dispositions législatives en faveur des handicapés, aussi bien enfants qu'adultes.

Mais l'expansion serait précaire si elle était déséquilibrée. Tel n'est pas le cas.

Nos finances publiques sont en équilibre. Notre balance commerciale est en excédent depuis six mois. En outre, nous avons d'ores et déjà reconstitué le montant des réserves de change que la loi sur les options du Plan avait retenu comme objectif. Notre monnaie a repris son rang parmi les devises fortes. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

Gagés par la croissance de la production, l'ampleur des investissements et le rétablissement des équilibres, nos progrès vont être facilités par plusieurs réformes intervenues ces derniers mois.

Dans l'ordre industriel, le Gouvernement a, notamment, fixé les orientations nouvelles, ainsi que les moyens, de notre politique de l'énergie nucléaire, de l'électronique et de la mécanique.

En outre, les relations entre l'Etat et deux des plus grandes entreprises publiques, E. D. F. et la S. N. C. F., ont été réorganisées. Elles sont désormais régies par des contrats de programme qui fixent clairement et équitablement les droits et les devoirs de chaque partie et assurent à ces entreprises, dans le respect de leurs obligations de service public, l'autonomie de gestion nécessaire à leur développement.

Simultanément, j'ai veillé à ce que se développe, entre les entreprises du secteur public et les syndicats de personnels, la politique contractuelle dont vous savez quelle importance j'y attache.

Les accords conclus, dans l'intérêt commun des entreprises et de leurs agents, confirment non seulement que cette politique est possible, mais aussi qu'elle assure un progrès régulier du niveau de vie, la réduction progressive des horaires de travail, une participation accrue des syndicats et des travailleurs à la vie des entreprises, tout en permettant à ces dernières d'obtenir des résultats économiques et financiers conformes aux objectifs d'efficacité que doit viser le secteur public, dont le fonctionnement continu est vital pour la nation. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

Enfin, le Gouvernement s'est attaché à encourager le développement de la politique contractuelle dans le secteur privé. Dans ce domaine, sa dernière initiative est la réforme, importante et complexe, de la loi sur les conventions collectives, qui vient de vous être soumise.

Voilà, sans revenir sur le compte rendu détaillé que je vous ai présenté le 15 octobre dernier, le bilan très sommaire de ce qui a été fait depuis cette date.

Mais ces efforts, ces espoirs, ces progrès seraient rapidement compromis si les comportements des Français devaient redevenir inflationnistes, comme ils ont tendance à le faire actuellement !

L'exemple, tout proche, de grands pays voisins montre à qui en douterait encore qu'un retour de l'inflation, dans notre économie ouverte, porterait atteinte à notre activité et, par conséquent, à l'emploi. C'est pourquoi tout doit être mis en œuvre pour éviter pareille aberration.

Certes, l'évolution des prix en mars, telle qu'on peut la connaître, est plus favorable. Mais nul ne peut considérer que la partie soit gagnée. De nombreux facteurs, dont beaucoup sont extérieurs, pèsent en sens contraire. L'inflation mondiale, entretenue par les dérèglements nés de la situation monétaire internationale, recèle de graves dangers. Elle ne doit être pour nous ni un euphorisant ni un alibi.

En vérité, depuis plusieurs mois, tout se passe comme si, pour réaliser les bénéfices nécessaires à leurs investissements, beaucoup de patrons, petits et grands, comptaient plus sur la hausse de leurs prix que sur l'amélioration de leur gestion. Comme si, également, pour garantir l'amélioration de leur pouvoir d'achat, beaucoup de travailleurs anticipaient, dans leurs revendications, des hausses de prix sans rapport avec celles qui sont réellement observées. Et, enfin, comme si les consommateurs se résignaient à une telle évolution avec fatalisme. *(Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

Tout cela est absurde et ne peut durablement profiter à personne. Et tout cela est évitable, pour peu que les Français prennent conscience de ce qui est en jeu.

En tout cas, j'indique à l'Assemblée non seulement que la politique de finances publiques continuera de respecter les disciplines nécessaires au maintien d'une croissance équilibrée, mais encore que, dans les mois qui viennent, et pour tout ce qui dépend de lui, le Gouvernement s'opposera fermement au retour des comportements inflationnistes en matière de revenus et de prix. La partie est trop importante pour que nous nous laissions aller à la facilité. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

Enfin, par-delà les résultats déjà obtenus, il incombe à nos entreprises d'intensifier sans cesse leurs efforts d'exportation. Elles doivent profiter de la conjoncture mondiale pour renforcer leur implantation sur les marchés étrangers, en utilisant, d'ailleurs, les facilités accrues que le Gouvernement a mises et mettra à leur disposition. Exporter, exporter : là est aujourd'hui la clef de la croissance, du plein emploi et de l'indépendance nationale.

La réalisation de nos ambitions, la poursuite de nos progrès, le maintien même de ce qui est déjà acquis nécessitent, à l'évidence, que les règles élémentaires de la vie en commun ne soient pas transgressées. A cet égard, l'état actuel des choses est irritant, préoccupant, et peut devenir dangereux.

C'est un fait que, dans toutes les nations industrielles, nous assistons à une crise des formes traditionnelles de l'autorité. Cela est vrai à tous les échelons de l'organisation sociale : la famille, l'enseignement, les relations professionnelles, les rapports entre l'administration et les citoyens. J'en passe.

La diffusion des connaissances et de l'information, l'uniformisation des formes de vie, la complexité croissante des tâches professionnelles expliquent que ceux qui ont des responsabilités de décision ne puissent plus les exercer aujourd'hui comme, trop souvent, ils le faisaient hier : l'autorité, de nos jours, ne peut rester l'autorité que si elle sait écouter avant de se prononcer, expliquer ses décisions et faire appel à la responsabilité personnelle plus qu'à l'obéissance mécanique.

Pour sa part, le Gouvernement — je le crois, du moins — a largement lié ses méthodes à cette évolution et en a tiré les conséquences, puisqu'il a fondé son action sur la compréhension, le dialogue et le mouvement.

Mais l'évolution nécessaire des formes dans lesquelles s'exerce l'autorité ne doit signifier ni sa disparition ni même son dépassement. Pour qu'une société puisse garantir les libertés individuelles comme les libertés publiques, il faut qu'elle admette des règles du jeu et que ces règles soient respectées. Sinon, la liberté dégénère en licence, puis en violence, et l'intérêt général cède le pas à l'égoïsme et à la passion des clans et des individus. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

Lorsque les lycéens singent la grève ou transforment en capharnaüm un établissement pourtant construit à grands frais par la collectivité ; lorsque des insensés commettent ce péché contre l'esprit : brûler des livres ; lorsque des cadres ou des dirigeants d'entreprise sont séquestrés ; lorsque des camionneurs, abusant de la fragilité des rouages d'une économie moderne, se permettent, parce qu'ils croient avoir un différend avec l'administration, de barrer les routes, c'est-à-dire de priver des milliers de Français de leur droit de circuler ; et quand des viticulteurs, imaginant faire valoir leurs revendications, cherchent à faire de même, alors, on entre dans la déraison, c'est-à-dire dans la zone dangereuse. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

Je sais bien que les incidents que je cite ne sont qu'une écume, qu'il n'y a eu d'agitation violente que dans un lycée sur cent et que la grande majorité des Français respecte la paix publique et ne songe pas à la troubler. Je le sais.

Mais, du seul fait de ses responsabilités, un gouvernement démocratique et libéral ne peut pas laisser l'esprit de violence s'introduire dans la société, même à dose homéopathique, car il n'est pas de pire poison. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Les hommes de ma génération savent trop bien à quoi s'en tenir et où peuvent mener les désordres : à l'établissement d'un ordre totalitaire qui met fin aux troubles, certes, mais au prix de l'écrasement définitif des libertés. *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

C'est parce que nous ne voulons pas de cet ordre-là, qu'il se nomme communiste ou fasciste, que nous ne pouvons accepter les dérèglements susceptibles de nous y conduire. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Aucune société, je le redis, ne peut vivre sans règle du jeu. Dans une société libre, cette règle porte un nom : la loi. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Son application stricte, sans brutalité inutile, mais sans faiblesse, est donc la réponse appropriée à toute manifestation éventuelle de l'esprit de violence. Elle est, avec tout ce qu'elle implique, la ligne de conduite que s'est fixée le Gouvernement pour protéger le public contre les fanatiques de la contestation et les forcenés de la revendication, pour assurer la tranquillité et la sécurité auxquelles ont droit tous les citoyens. *(Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

Cela ne met nullement en cause la concertation telle que le Gouvernement l'a offerte à toutes les organisations responsables. Mais la concertation ne doit pas être un leurre. Si on ne l'a pas compris, je rappelle qu'elle ne signifie ni donner à chacun tout ce qu'il demande, quoi qu'il demande, ni permettre à qui que ce soit de faire ce qu'il veut, quoi qu'il fasse, et notamment d'empiéter sur les prérogatives du pouvoir politique, élu par le peuple. Pensant avoir prouvé que la concertation n'est pas pour moi un vain mot, je saurai la maintenir dans ses limites et, quand il le faudra, m'en expliquer devant vous comme devant l'opinion. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Mais il ne suffit pas que le Gouvernement joue son rôle ; chacun doit jouer le sien — et pas pour tirer son épingle du jeu. *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

L'opinion d'abord.

Je le dis nettement : une opinion responsable, dans un pays adulte, ne peut à la fois s'alarmer d'un incident et s'émouvoir parce que les mesures nécessaires ont été prises pour y mettre fin. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Elle ne peut à la fois presser le Gouvernement d'intervenir et lui reprocher de le faire. Il faut savoir ce que l'on veut, et le vouloir jusqu'au bout. Le reste n'est qu'inconséquence et enfantillage.

Tous ceux qui ont pour tâche ou pour métier d'informer l'opinion et de l'éclairer doivent donc bien mesurer la responsabilité qui leur incombe et qui leur est toute personnelle, dans ce domaine de liberté. *(Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et sur divers bancs du groupe des républicains indépendants.)*

Ai-je besoin de dire que les organisations professionnelles et sociales ont, elles aussi, leur rôle à jouer ? Celles d'entre elles qui se veulent représentatives et, par conséquent, responsables ne peuvent en même temps couvrir les actions irresponsables de tels ou tels de leurs mandants, fût-ce par une habile distinction entre ces actes, qu'au mieux on s'abstient d'approuver, et leur sanction, contre laquelle on s'élève à grands cris. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Naturellement, tout cela vaut aussi, et d'abord, pour les partis politiques. *(Sourires sur divers bancs.)*

De ceux de la majorité, j'attends la cohésion, la discipline et le sang-froid qui s'imposent à des partis de gouvernement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

A ceux de l'opposition et tout particulièrement au parti communiste *(Exclamations sur les bancs du groupe communiste)*, je rappelle seulement qu'il y a des limites au double jeu. *(Applaudissements et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

Car on ne peut se poser en parti d'ordre — *(M. le Premier ministre se tourne vers les bancs des députés communistes)* et c'est vrai que vous êtes le parti d'un ordre qui n'est que trop certain, j'ai dit lequel — et, en même temps, caresser et prendre sous son aile les agités chroniques, les contestataires systématiques et les semeurs de désordre. *(Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)*

A l'égard du problème posé par le désordre dans les lycées, tout particulièrement, chacun doit prendre ses responsabilités : les parents, en sachant dialoguer avec les enfants et, s'il le faut, les affronter ; les maîtres, en exerçant l'autorité qui leur appartient fonctionnellement, tout en allant au-devant de la curiosité intellectuelle des élèves et, bien entendu, le Gouvernement, non pas en doublant chaque professeur d'un policier, mais en assurant l'application de la loi.

Celle-ci passe, notamment, par le bon fonctionnement des conseils d'administration et des conseils de discipline. Nous rendrons plus sûr le mécanisme de ces derniers en créant une possibilité d'appel ouverte à la fois aux familles et à l'administration.

Des sanctions exemplaires seraient à elles seules insuffisantes, si justifiées fussent-elles. Discipline et participation doivent aller de pair et être graduées selon l'âge des lycéens. Dans le premier cycle, l'obéissance est primordiale. La participation doit s'engager au second. Les élèves de terminale et, plus encore, des classes préparatoires, doivent jouir d'une plus grande liberté et être largement associés à la marche de leurs études.

Mais cela ne suffit pas, car l'énervement des lycéens a deux raisons principales : l'endoctrinement politique, qui est une dépravation de l'accès à la politique et à ses principes (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs du groupe des républicains indépendants*), et la surcharge des programmes et des horaires, qui tend toujours à reprendre sa progression. Sur ces deux points, le Gouvernement est décidé à renforcer une action dont les effets, par nature, seront progressifs.

Mais personne n'a le droit d'utiliser à des fins politiques les éléments de malaise qui peuvent exister chez certains de nos enfants ! Il va de soi que la tâche du lycéen est de travailler, de se former l'esprit et le caractère, de préparer son avenir et non de perdre son temps dans des parodies d'agitation politique. Toutefois, s'il existe chez certains d'entre eux des éléments de désarroi, c'est une affaire qui concerne toute la société. Aucun homme politique, aucun responsable digne de ce nom n'a le droit de s'en servir pour alimenter les querelles d'adultes ! Cet avertissement vaut pour tous ceux qui seraient tentés par cette bassesse, soit pour attaquer le Gouvernement, alors qu'en fait, c'est à la nation qu'ils porteraient leurs coups, soit encore pour essayer de l'entraîner à des excès, au nom même de l'ordre ! (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Ces problèmes de la violence sont d'ailleurs ceux de la plupart des sociétés industrialisées, à cette différence près que les nôtres sont mineurs par rapport à ceux qui se posent dans des pays voisins, sans même mentionner les Etats-Unis d'Amérique ou le Japon. Quant aux pays de l'Est, à leurs crises et aux remèdes qui y sont appliqués, je laisse à chacun le soin de les comparer aux nôtres. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je persiste à penser que ces agitations sporadiques ne justifient pas les commentaires alarmistes qu'on en a faits, parfois non sans arrière-pensée, ni le retour à ce langage de guerre civile qui a si longtemps freiné les progrès de notre démocratie. Mais, si certaines catégories de Français se refusaient à exercer les responsabilités qui leur incombent, je saurais, et l'Etat saurait, comme il l'a fait en d'autres périodes de notre histoire, faire face à la coalition des petites lâchetés et des grands abandons. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Les préoccupations dont je viens de vous faire part ne doivent évidemment pas ralentir l'effort que nous avons engagé pour transformer progressivement la société française. Car c'est bien de la transformer qu'il s'agit, non pour le plaisir du changement, mais parce qu'elle est encore trop dure pour les faibles, trop complaisante aux puissants, trop différente de ce qu'elle doit être. Cette progression, nous ne la réaliserons pas dans la révolution et le bouleversement — qui ne feraient qu'ajouter ou substituer des injustices nouvelles à celles qui subsistent — mais par une action réformatrice, continue et déterminée.

J'entends dire, il est vrai, à ce sujet, depuis quelque temps, et parfois jusque dans les rangs de la majorité : il faut que le Gouvernement indique clairement ses objectifs.

Pourtant, je pensais l'avoir fait dès le 16 septembre 1969, pour les principes fondamentaux, et le 15 octobre dernier, pour le programme des réformes de l'année en cours. Est-il donc si difficile de concevoir qu'un Gouvernement, qui a clairement fixé les principes et établi le calendrier de son action, respecte ce calendrier et s'en tienne à ces principes, sans éprouver la nécessité d'en changer de mois en mois ou de se répéter ?

Que les inquiets se rassurent et que les anxieux soient apaisés. Tout sera fait comme je l'ai indiqué, dans le sens annoncé et à la date fixée.

En particulier, le Gouvernement vous conviera, dès la présente session de printemps, à quatre débats fondamentaux, sur des sujets qui sont au centre de notre ambition pour la France et pour les Français : l'organisation du territoire — parce que sa modernisation est nécessaire pour permettre le développement de la participation et de la responsabilité locale ; les politiques de l'enseignement technique et de la formation permanente — car elles conditionnent aussi bien l'expansion économique que le progrès et la promotion des travailleurs ; la politique du logement et, enfin, la politique des transports —

car la qualité de la vie quotidienne en dépend, comme tout ce qui touche à l'urbanisme et à l'environnement.

Sur ces quatre sujets principaux — organisation territoriale, formation, logement, transports — le Gouvernement vous exposera les politiques d'ensemble qu'il a élaborées ; et il vous demandera d'adopter les dispositions législatives nécessaires pour leur mise en œuvre.

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de vous détailler ces politiques — il y faudrait des heures — mais seulement de souligner qu'elles sont l'application directe et concrète des principes que je vous ai exposés dès septembre 1969 et qui doivent guider la construction progressive d'une nouvelle société.

C'est donc sur ces principes que vous vous prononcerez, non pas dans l'abstrait, mais à travers leurs applications pratiques ; non pas en paroles, mais par des votes. On verra alors quelles formations politiques et, au sein de l'Assemblée, quels hommes sont réellement partisans du progrès et capables des choix qu'il implique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

En ce qui concerne l'organisation du territoire, vous serez saisis, dès cette session, d'une réforme communale et, au plus tard à l'automne, d'une réforme régionale, cependant que le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires, grâce à la création d'environ quatre cents cantons nouveaux, pour mieux adapter nos assemblées départementales aux réalités démographiques. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

S'agissant des communes, il est manifeste que leur regroupement, que ce soit par fusion, création de syndicats ou de communautés, est, dans de nombreux cas, la condition indispensable au renforcement de leur autonomie. Il est non moins clair que ce mouvement doit prendre appui sur la prise de conscience et les volontés locales — celles des élus et des populations elles-mêmes. C'est pourquoi la réforme que le Gouvernement vous proposera sera à la fois libérale et incitatrice. Elle devrait permettre, en peu d'années, de moderniser profondément la structure même de notre pays.

Dans le même temps, le Gouvernement examinera avec le Conseil de Paris, dans une franche concertation, les aménagements à apporter au statut de la capitale.

Quant aux régions, il va de soi qu'il ne s'agit pas d'en faire, comme l'ont proposé quelques irresponsables, un instrument de division — à l'heure où la France doit au contraire mobiliser ses énergies et souder sa solidarité, ni davantage une administration superposée à celle des départements ; mais elles doivent être, grâce à des institutions appropriées de participation, un bon outil du développement économique et de l'aménagement du territoire. C'est ce que le Gouvernement vous proposera de réaliser par la création d'établissements publics disposant de ressources propres et des compétences nécessaires, et dotés de deux assemblées, l'une émanant des élus, l'autre, à caractère consultatif, formée de représentants des activités socio-professionnelles.

Le second grand débat que vous proposera le Gouvernement portera, comme je l'ai indiqué, sur la formation permanente, l'apprentissage et l'enseignement technique. Vous serez donc saisis de trois projets de loi, destinés à fixer la voie et à nous donner les moyens du nouvel effort qui doit être accompli dans ce domaine essentiel.

S'agissant du logement, là encore la politique que vous présentera le Gouvernement et dont il vous demandera d'approuver les dispositions législatives nécessaires à son application, est claire.

De quoi s'agit-il ? D'abord, de continuer à augmenter le nombre des logements construits chaque année, tout en élargissant les choix offerts aux Français entre les divers types de logements individuels ou collectifs ; ensuite, de remédier aux lacunes du système actuel d'aide à la personne, qui ne bénéficie qu'insuffisamment, ou même pas du tout, à certaines catégories sociales défavorisées, et notamment aux personnes âgées démunies. Pour cela, il faut substituer à ce système une aide dont tous les Français, sans exception, puissent bénéficier, proportionnellement à leurs charges de famille et de foyer, dès lors que la modicité de leurs ressources le justifie.

En outre, il faut permettre aux familles dont les revenus ne justifient pas une telle aide, mais ne sont pas suffisants, toutefois, pour supporter les charges du système bancaire, de bénéficier de prêts à taux d'intérêt modéré, rendus possibles par des circuits de financement courts.

Enfin, pour réduire, au bénéfice de tous, les coûts de la construction, il faut associer de façon cohérente, dans une politique

ficière d'ensemble, les moyens qui doivent être mis en œuvre pour maîtriser progressivement le prix des terrains. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Tels sont les quatre volets de la réforme qui vous sera présentée dans quelques semaines et qui, je le crois, marquera un tournant dans notre politique du logement.

Enfin, les transports urbains, et notamment, mais pas seulement, les transports parisiens.

Dans ce domaine, la politique que vous exposera le Gouvernement vise trois objectifs essentiels.

D'abord, répondre à l'urgence des besoins par un accroissement considérable de notre effort d'investissement pourtant déjà très important, aussi bien en ce qui concerne les transports collectifs au cœur des grandes agglomérations que la voirie rapide à leur périphérie.

Ensuite, répartir plus équitablement les charges d'exploitation des transports en commun, en supprimant progressivement celle que supporte le budget de la nation au titre des transports parisiens et en reportant cette charge non sur les travailleurs mais sur les entreprises de l'agglomération parisienne, bénéficiaires de l'existence d'un vaste marché du travail. Il vous sera donc demandé, dès cette session, d'instituer une contribution de ces entreprises au financement des transports parisiens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Enfin, pour mieux assurer la coordination effective de ce système complexe, le Gouvernement vous proposera d'instituer une autorité régionale des transports, unique et décentralisée. Au stade actuel, le District de Paris lui paraît être le mieux qualifié. Mais, comme il souhaite encore procéder aux consultations indispensables, c'est seulement à l'automne que vous sera présenté, sur ce dernier point, un projet de loi.

La présente session, pourtant déjà très chargée, comportera enfin, outre l'examen de la troisième loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif, la discussion et le vote du VI^e Plan.

Charte de notre développement économique et social, le Plan, outre la modernisation de l'agriculture et des activités tertiaires, devra notamment guider notre effort d'industrialisation de telle façon qu'il soit à la fois efficace et humain.

Si je devais, en un mot, vous livrer la clef politique du projet du VI^e Plan, je dirais que c'est la sélectivité. On ne peut, en effet, tout faire à la fois. Ce plan, qui devra hâter l'industrialisation du pays de telle manière que les contraintes et ces disciplines ne soient excessives ni pour l'ensemble de la population, ni pour certaines catégories, et que les familles puissent envisager le lendemain avec confiance, ce plan devra être celui des choix.

Lesquels ? Deux priorités majeures devront le caractériser : ce sont le développement des équipements collectifs et l'amélioration du sort des personnes âgées. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Les équipements collectifs, et parmi eux non seulement les infrastructures de transport et de communication, mais aussi les équipements dont dépendent le développement urbain et rural, la politique de la santé, de l'éducation, de la culture, de l'action sociale, sont au cœur même de notre entreprise : moderniser ce pays au profit de ses habitants. D'où la priorité qu'il faut leur reconnaître. Dès à présent, malgré les obstacles financiers, j'ai décidé que le budget de 1972 serait conforme aux prévisions du VI^e Plan, ce qui se traduira par une croissance des autorisations de programme presque deux fois plus forte que celle du budget.

M. Maurice Plantier. Très bien !

M. le Premier ministre. Quant à l'amélioration de la condition des personnes âgées, il n'est pas besoin, je pense, de justifier la priorité que le Gouvernement propose de lui reconnaître et sur laquelle le Président de la République lui-même n'a cessé d'insister. La politique qu'il convient de développer en leur faveur doit prendre appui sur les travaux importants réalisés par les commissions du Plan. La concertation y a joué pleinement, sauf pour les organisations qui s'en sont volontairement exclues et qui avancent maintenant des revendications si déraisonnables que leur prise en considération compromettrait profondément la croissance même de l'économie française et, par conséquent, pour les personnes âgées elles-mêmes, la réalité de l'augmentation des retraites. Au contraire, la politique du troisième âge que le Gouvernement a retenue et qui vous sera proposée dans le Plan constitue un ensemble cohérent, d'un coût financier certes très élevé, mais supportable, au prix d'une solidarité accrue de la part de tous les Français.

Cette politique associe la lutte contre la ségrégation des personnes âgées auxquelles il faut faciliter une vie sociale normale,

les aides matérielles que cette action nécessite, notamment en matière de logement, une politique de l'emploi du troisième âge, de nouvelles revalorisations du minimum vieillesse — lequel, je le rappelle, aura augmenté de 33 p. 100 en vingt-sept mois — l'amélioration progressive, mais sensible, des retraites servies par le régime général et, enfin, l'assouplissement du régime de l'inaptitude, en vue de permettre à certains travailleurs qui peuvent relever de ce régime de prendre leur retraite avant l'âge de soixante-cinq ans. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Je n'ai jamais prétendu, mesdames et messieurs les députés, faire surgir de terre, subitement, une nouvelle société. Il existe peut-être des magiciens, je n'en suis pas un. Je préfère m'en tenir à des choses solides, construire patiemment, dès lors que je sais que c'est sur un bon terrain, selon un bon plan et à l'aide d'un bon matériau.

Je n'ignore pas qu'un tel langage paraît trop sage à une certaine jeunesse. Sensible aux insuffisances de notre société, elle n'entrevoit de salut que dans le bouleversement. Mais si elle veut s'évader un instant de la politique-fiction, elle doit convenir que jamais et nulle part tout n'est possible à la fois et que le temps est l'auxiliaire indispensable du progrès ; le temps, et aussi l'effort responsable. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Les jeunes qui étudient peuvent faire entendre leur voix dans les instances de participation qui leur sont ouvertes. Pourquoi faut-il que beaucoup d'entre eux les ignorent ou les délaignent ? Quant aux jeunes qui n'ont pas la chance de poursuivre leurs études, ils doivent avoir la même possibilité. Aussi le Gouvernement forme-t-il le projet de leur ouvrir l'accès à l'exercice des responsabilités sociales dans les entreprises.

J'invite donc tous ces jeunes à préparer notre avenir, c'est-à-dire le leur, en apportant leur contribution à la construction de la nouvelle société.

Mesdames et messieurs les députés, lorsque j'ai exposé les principes de l'action gouvernementale, en septembre 1969, l'un des membres de l'une des oppositions s'est écrié : « Le Premier ministre n'a pas la majorité de sa politique. » Vous lui avez déjà apporté de nombreux démentis et vos votes, au cours des débats à venir, montreront que cette politique est bien celle de la majorité.

Assumer à la fois la sécurité et l'évolution, la majorité l'a déjà fait et continuera de le faire parce que, et ceci est fondamental, elle n'est pas l'expression d'une classe sociale particulière, mais l'union de tous les Français qui ont en commun une certaine idée du rôle de la France et de l'avenir de notre société. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

C'est en cela que la majorité n'est pas une force politique traditionnelle : c'est en cela, assurément, qu'elle est une force d'avenir.

Cette union, elle s'est d'abord constituée autour du général de Gaulle qui a ainsi permis à notre vie politique de surmonter les barrières sociales traditionnelles. Un tel dépassement des vieilles divisions, un tel regroupement en vue de l'action a pu être accompli, d'abord, parce que c'était le général de Gaulle. Mais s'il a été possible, c'est également parce qu'il correspondait dès lors à l'évolution profonde de la société industrielle moderne. Il n'y a pas en effet, dans une telle société, une classe élue et une classe condamnée. Les fermentes du progrès y sont au contraire dispersés, les résistances au changement aussi. C'est pourquoi s'impose une vie politique qui, sans prétendre faire disparaître les conflits d'intérêts sociaux, soit autre chose que leur reflet, s'élève au-dessus d'eux...

M. Lucien Neowirth. Très bien !

M. le Premier ministre. ... et unisse en vue de l'action tous les hommes et toutes les femmes qui sont d'accord sur la façon de faire évoluer leur pays. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

L'action du général de Gaulle, sur ce point comme sur tant d'autres, n'a pas été un intermède, grandiose mais éphémère. Elle a été au contraire le révélateur puissant et durable d'une vie politique moderne pour la France.

C'est un fait fondamental qui s'impose à tous et qui gêne les opposants. Car il ne suffit plus, pour eux, d'exploiter, au jour le jour, les mécontentements inévitables, de renchérir sur les revendications de chaque groupe social, d'additionner les « nous exigeons » aux « il n'y a qu'à » ; il leur faudrait encore proposer une autre politique. Mais comment le pourraient-ils ?

Qu'y a-t-il de commun entre les oppositions ? Un parti communiste qui sous une bonhomie de façade et un badigeon de modernisme, n'a rien abandonné de ses conceptions totalitaires, ni rien appris des échecs enregistrés dans les démocraties populaires. (*Sourires et applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Des groupuscules gauchistes, souvent composés de jeunes bourgeois (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne*), de jeunes bourgeois qui n'aiment le peuple qu'à condition qu'il soit conforme à l'image qu'ils se font de lui (*Applaudissements sur les mêmes bancs*) ; des « desperados » qui veulent, disent-ils, détruire la société, résurgence du vieux rêve anarchiste qui n'a conduit des militants généreux qu'à l'échec sanglant.

Enfin, éparpillés entre de multiples formations, ne parvenant pas à décider entre leurs convictions et leurs rancœurs, des démocrates que tente parfois encore l'impossible unité avec les communistes. Ils connaissent pourtant le prix de la liberté ! Ils devraient savoir que seule une réforme progressive, appuyée sur une gestion solide, permettra de construire la société plus humaine que comme nous, j'en suis sûr, ils appellent de leurs vœux ! (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Daniel Benoist. C'est l'ouverture !

M. le Premier ministre. Non, c'est le bon sens ! (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Vraiment, rien de tout cela n'est bien sérieux. Que la majorité se rassure : son avenir est inscrit dans les faits, à la seule condition de ne pas oublier la partie la plus précieuse du message ! Son rôle est d'agir et non de ralentir l'action. Son rôle est d'aider la France à épouser son temps, même si cela doit contrarier parfois quelques-uns de ses électeurs, qui d'ailleurs bénéficieraient en définitive du changement comme tous les Français. On ne peut agir en faisant plaisir à tout le monde, et la majorité n'est pas là pour ça. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Quelle prenne garde, par dessus tout, de se transformer au nom de l'ordre en une force de conservatisme et d'immobilisme ! Ce serait sa perte et celle de la France. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

Quelle prenne garde enfin de laisser s'affaiblir son unité ! Si tel ou tel était tenté de jouer à qui perd gagne, qu'il sache qu'à ce jeu-là la majorité aurait vite perdu la confiance des Français. (*Interruptions sur les bancs du groupe communiste.*)

Le devoir, l'honneur de la majorité est de s'unir, comme le Gouvernement et avec lui, autour du Président de la République et de la politique de raison et de progrès qu'il a définie. Qu'elle ne l'oublie pas ! Mais je suis sans inquiétude. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Mesdames et messieurs les députés, entendez-moi, et qu'à travers vous, qui êtes leurs représentants, m'entendent les Français !

Je vous le dis : tenons bon ! car nous sommes en train de gagner — non, la France est en train de gagner !

Nous avons tout pour nous. (*Murmures sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*) Vous n'y pouvez rien, messieurs. Nous avons tout pour nous : nous venant du fond des âges, l'un des plus beaux pays qui soient ; léguées par le général de Gaulle — et vous n'y pouvez rien non plus — l'indépendance, la paix recouvrées et des institutions renouées (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne*), produites par notre travail et notre savoir-faire, des ressources qui nous assurent déjà l'un des niveaux de vie les plus élevés.

Et voici que le courage de fond a trouvé son souffle. Sur les bases que nous nous sommes données, au rythme de progression que nous avons atteint, avant dix ans nous aurons définitivement franchi le seuil de cette puissance économique qui est la condition de tout et assurera notre indépendance politique, en même temps qu'elle permettra l'accélération de notre progrès social. C'est cette puissance qui nous a si cruellement fait défaut tout au long des cent dernières années. Pour peu seulement que nous continuions d'accepter les changements indispensables, que nous sachions nous garder des agitations désor-

données et des craintes injustifiées, que nous ne relâchions pas l'effort engagé, voici la réussite, elle est à nous.

Quelle réussite ? Celle de la France, qui n'est pas seulement cinquante millions d'hommes sur un point de notre planète — qui en compte tellement davantage — mais un peuple, une histoire, une destinée. Et avec la France, celle de l'Europe, dont la nature des choses fait de nous l'indispensable ouvrier.

Certes, en raison des déchirements de son passé, de la diversité de ses traditions, de la richesse même de ses valeurs, l'unité de l'Europe est plus difficile à faire que ne l'a été celle de continents neufs. Mais la récompense sera à la mesure de la peine.

Dans ce monde dur, souvent pris de vertige, l'Europe, si elle sait allier la puissance qui résultera de son unité et une certaine idée proprement européenne de la civilisation, peut aller une fois encore haut et loin. Il y a dans le cœur de l'homme européen un grand rêve de justice, de dignité, d'épanouissement individuel dans lequel la France, qui lui a tant apporté, se reconnaît. Il dépend beaucoup d'elle que cette vision devienne réalité.

La voie est tracée. A nous d'agir ! (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. Acte est donné de la déclaration du Gouvernement.

— 3 —

DISCUSSION SUR UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion sur la motion de censure déposée par MM. Alduy, Raoul Bayou, Benoist, Berthouin, Billères, Boulay, Bouloche, Brettes, Brugnon, Carpentier, Chandernagor, Chazelle, Dardé, Darras, Defferre, Delelis, Delorme, Denvers, Emile Didier, Dumortier, Paul Duraffour, Robert Fabre, Gilbert Faure, Maurice Faure, Gabas, Gaudin, Gernez, Guille, Pierre Lagorce, Tony Larue, Lavielle, Lebon, Max Lejeune, Longueque, Madrelle, Jean Masse, Massot, Mitterrand, Guy Mollet, Montalat, Notebart, Peugnet, Philibert, Pic, Planeix, Charles Privat, Regaudie, Saint-Paul, Sauzedde, Spénale, Francis Vals, Antonin Ver et Vignaux.

Je rappelle les termes de cette motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« L'Assemblée nationale,

« Appelée à débattre d'une déclaration de politique générale que le Premier ministre n'a pas jugé nécessaire de placer dans le cadre de l'article 49 de la Constitution ;

« Considérant qu'aux termes de l'article 20 de celle-ci, le Gouvernement est responsable devant le Parlement ;

« Considérant que cette responsabilité doit être clairement mise en jeu par un vote intervenant à la fin des débats ;

« Constate que, malgré ses déclarations réitérées, le Gouvernement se révèle incapable de s'opposer à une hausse rapide et continue des prix qui met en danger le pouvoir d'achat des travailleurs, et que sa politique économique crée un chômage sans précédent, en particulier parmi les jeunes ;

« Constate que, par ailleurs, la situation dans laquelle la politique gouvernementale a placé l'agriculture française justifie les plus vives inquiétudes, et que l'encadrement du crédit agricole paralyse l'adaptation et la modernisation, nécessaire des exploitations ;

« Dénonce la démolition que fait régner dans le pays tout entier la constatation que seule l'action violente permet aux différentes catégories de citoyens d'obtenir des pouvoirs publics la prise en considération de leurs revendications ;

« Déplore que l'enchaînement entre la provocation et la répression organisée par le Gouvernement conduise à masquer les causes profondes de la crise, et que le Gouvernement utilise pour tenter de conforter sa position des actes de violence qu'il devrait au contraire s'efforcer de prévenir ;

« Constate que l'état de fait ainsi créé sert de justification à une situation légale dans laquelle, contrairement au préambule de la Constitution, les droits les plus élémentaires de la personne sont méconnus, puisque les délais de garde à vue peuvent actuellement atteindre six jours, qu'il existe avec la Cour de sûreté de l'Etat un véritable tribunal d'exception en matière politique alors que la France est en paix depuis plus de neuf ans et que, de plus, la répression syndicale se développe continuellement ;

« Considérant que le malaise actuel découle de l'incapacité dans laquelle se trouve un pouvoir issu d'une majorité conservatrice — remise en question par les récentes élections municipales — d'orienter le développement national dans un sens conforme à la volonté du peuple qui est d'offrir à chacun des potentialités d'épanouissement plus équitables et à tous un cadre, de vie plus humain ;

« Considérant que cette incapacité tient au fait que le pouvoir est actuellement exercé au profit d'une petite catégorie de privilégiés, bénéficiaires sous une forme ou sous une autre des injustices engendrées par le capitalisme, et qu'il est urgent de substituer, dans les motivations des pouvoirs publics, l'intérêt général aux intérêts particuliers ;

« Censure le Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

En application de l'article 154 du règlement, le débat a été organisé. L'ordre et la durée des interventions ont été affichés.

J'invite les orateurs à respecter strictement le temps de parole qui leur a été attribué.

La parole est à M. Bouloche, pour défendre la motion de censure. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Bouloche. Monsieur le Premier ministre, rompant avec une habitude que vous aviez heureusement instaurée en septembre 1969 et maintenue en octobre dernier, vous n'avez pas cru devoir placer la déclaration que vous venez de faire dans le cadre du premier alinéa de l'article 49 de la Constitution, et engager ainsi la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Soucieux de faire jouer au maximum des institutions déjà insuffisamment démocratiques, nous regrettons la décision du Gouvernement. (Protestations sur les bancs du groupe de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Mes chers collègues, je souhaite que, à l'égard de tous les orateurs, l'Assemblée manifeste sa courtoisie et son respect de l'opinion d'autrui.

M. André Bouloche. Je vous donnerai, messieurs, d'autres occasions de protester, au risque évidemment de prolonger inutilement ce débat, qui, M. le président vient de le faire observer, a été strictement organisé.

Nous regrettons donc la décision du Gouvernement et nous ne la comprenons pas.

Ne déclariez-vous pas, le 26 juin 1969, que le Gouvernement pourrait demander un vote lorsqu'il aurait déjà agi ou lorsqu'il présenterait à l'Assemblée un plan d'action ? Votre déclaration d'aujourd'hui ne se situe-t-elle pas précisément sur ces lignes mêmes ? Et ne disiez-vous pas, le 15 octobre dernier, que le contrôle permanent de l'Assemblée devait être exercé et qu'il pouvait appartenir au Gouvernement de déclencher ce contrôle lui-même en engageant spontanément sa responsabilité sur une déclaration de politique générale ?

Qu'y a-t-il donc de changé pour que les bonnes intentions ainsi exprimées aient perdu leur valeur d'incitation ? Avez-vous changé d'avis, monsieur le Premier ministre, ou plutôt ne serait-ce pas M. le Président de la République qui aurait modifié ses vues ? Il estimait, à l'issue du conseil des ministres du 1^{er} octobre dernier, qu'il était « bon de donner l'occasion aux parlementaires d'exprimer leurs sentiments et de donner aux critiques la possibilité de se faire jour. Cela fait partie, disait-il, de la cohésion de la majorité et de la liberté de l'opposition ».

La cohésion n'est-elle plus la même et la liberté de l'opposition va-t-elle subir de nouvelles atteintes ? (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Toujours est-il que le Président de la République n'a pas cru utile de vous suggérer, cette fois, quelque importance qu'il attache sans doute à la déclaration que vous venez de faire, d'engager la responsabilité du Gouvernement sur une politique qui ne peut être que la sienne, le pouvoir s'étant à l'évidence de plus en plus concentré sur l'Élysée. Car nul ne se fait plus aucune illusion, et vous moins que personne, monsieur le Premier ministre, sur la mise en sommeil de la disposition de la Constitution aux termes de laquelle « le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ».

Le groupe socialiste a estimé qu'à un moment où des critiques nombreuses, et pas toujours justifiées, sont faites sur le rôle du Parlement, il n'était ni convenable ni conforme aux principes élémentaires de la démocratie qu'une déclaration comme

celle que vous venez de faire, monsieur le Premier ministre, ne soit suivie que d'une discussion générale sans qu'un vote intervienne.

Ce vote, il eût été normal et sain que vous le provoquiez. Vous ne l'avez pas fait, et c'est cela qui nous a amenés à déposer une motion de censure telle qu'elle est prévue dans le deuxième alinéa de l'article 49 de la Constitution. Certes, la façon de voter n'est pas la même. Mais si nous ne sommes pas indifférents au résultat du scrutin, c'est surtout le principe même de ce vote qui nous paraît essentiel. En le provoquant, nous voulons montrer que, même provisoirement affaibli dans sa représentation parlementaire, l'opposition entend jouer son rôle et ne pas laisser prescrire les droits du Parlement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Nous estimons enfin que chacun doit prendre ses responsabilités. Il ne faut pas compter sur nous pour faciliter les choses à ceux qui ne se privent pas de condamner sur les points les plus importants l'action du Gouvernement, sans avoir le courage de mettre leurs votes en accord avec leurs paroles. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mesdames, messieurs, si nous vous proposons de censurer le Gouvernement, c'est essentiellement parce qu'il s'agit d'un gouvernement conservateur. (Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République) — je regrette que cette constatation vous fasse rire ! Comme tel, son action découle de sa nature même et il ne peut, de ce fait, satisfaire aucune des aspirations profondes que notre peuple ressent avec une intensité croissante.

Ce conservatisme, les Français en constatent d'abord deux effets particulièrement sensibles : l'injustice, qui engendre l'inégalité, et l'incapacité d'évoluer, qui se traduit, en dépit d'un verbalisme contraire, par une impuissance désolante dans le présent et devant l'avenir.

L'injustice, l'inégalité, étalées de plus en plus cyniquement, constituent la première cause de démolition des Français.

Alors que, là où les favorisés se retrouvent, les dépenses les plus extravagantes alimentent de doctes réflexions sur la société de consommation, dans l'ensemble du territoire national, plus de 45 p. 100 des salariés gagnaient, à la fin de 1970, moins de 1.000 francs par mois, et plus d'un million d'entre eux avaient des gains inférieurs à 600 francs.

Les moralistes des « sacrifices également répartis » réalisent-ils ce que la solidarité nationale peut signifier pour un travailleur qui gagne moins de 600 francs par mois ? Cet homme a-t-il vraiment le sentiment d'appartenir à une collectivité où il reçoit sa juste part ? En réalité, il perçoit assez clairement que ce monde est organisé pour le bénéfice d'une minorité dont il ne fera jamais partie.

Et il ne se trompe pas, car la vie, qui lui est faite : le travail en série, plus usant encore matériellement que physiquement, les transports dévoreurs de temps et d'énergie, le logement cher et insuffisant, tout cela est la contrepartie inévitable pour les travailleurs des derniers échelons d'une société entièrement régie par la loi du profit, cette loi qui, sous couvert d'assurer le meilleur rendement, aboutit à assurer privilèges et avantages à un petit nombre. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Qu'a fait le Gouvernement pour redresser une telle situation et amorcer la naissance de sa fameuse « nouvelle société » ?

En matière d'emploi, échec, injustice sur toute la ligne. Officiellement, 320.000 demandes d'emploi non satisfaites, dont 32 p. 100 de jeunes de moins de vingt-cinq ans, 16 p. 100 de personnes de plus de soixante ans. Le chômage des jeunes est un scandale pour une société qui se prétend fraternelle et qui se réclame de la nouveauté. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Sait-on l'angoisse, ou, pire, l'amère résignation de tous ces jeunes, garçons et filles, qui entrent dans la vie sans emploi, sans qualification valable ou avec une qualification inadaptée ?

Si la situation de l'emploi traduit ainsi le déséquilibre des rapports de force, et non pas des rapports de justice, celle des prix ne lui cède en rien à ce sujet. Il n'y a sans doute pas de domaine où l'écart soit plus grand entre les déclarations sentencieuses et les engagements totalement irréalistes pris par le Gouvernement et le septicisme débasé des Français qui, eux, font des prévisions beaucoup plus réalistes.

Un député de l'U. D. R. C'est faux !

M. André Bouloche. En fait, la politique gouvernementale procède, en cette matière plus qu'en toute autre, de l'incantation. Car si le ministre de l'économie et des finances avait pris le pari que les prix n'augmenteraient pas en 1970 de plus de 3,9 p. 100, malgré nos avertissements qui se sont trouvés

confirmés par le fait que la hausse officielle atteint 5,5 p. 100 (Applaudissements sur les mêmes bancs), il n'en a pas moins repris, pour l'année 1971, un chiffre prévisionnel de 3 p. 100, déjà démenti par les résultats des deux premiers mois de l'année. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il y a à cette attitude d'autres explications dont nous reparlerons lors du débat sur le Plan, mais je voudrais insister aujourd'hui sur l'injustice fondamentale qui découle de cette hausse, laquelle réduit indistinctement le pouvoir d'achat de tous les salariés et encore plus celui des plus défavorisés d'entre eux ainsi que celui des personnes âgées. Dans cette prétendue nouvelle société, un sondage récent vient de montrer que les trois quarts des Français vivent dans l'angoisse des fins de mois.

Incanalation gouvernementale, disions-nous; car le Gouvernement s'est, depuis plusieurs années, systématiquement privé de tout moyen efficace de contrôler sérieusement les prix et cela explique son impuissance.

Devant cette hausse qui l'alarme, il a trouvé une parade qui est dans la logique: pour arrêter la hausse des prix, il faut arrêter la hausse des salaires! Autrement dit, les travailleurs sont trop gourmands, qu'ils mettent une sourdine à leurs revendications puisque le Gouvernement ne veut pas créer de difficultés aux responsables des hausses des prix, qui sont ses amis.

Là-dessus, on met en avant le fait que la rémunération par salarié, dans l'industrie, a augmenté de 1967 à 1970 de 39,4 p. 100. Première surprise, le chiffre est très voisin en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Italie, pays qui n'ont pas connu les accords de Grenelle et où la hausse des prix a été pourtant inférieure à la hausse française.

Et surtout, on oublie de dire que, sur trois ans, les bénéfices des sociétés auront, eux, augmenté de 60 p. 100. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Peut-on conclure que les fruits de la croissance aient été équitablement répartis? Et où est la justice dans tout cela?

Le malaise social actuel tire une partie de ses origines d'une telle situation. Votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, qui devrait être l'arbitre entre les intérêts en conflit et promouvoir par cet arbitrage la marche vers une société plus juste, est trop ouvertement, et par sa nature même, du côté des possédants. Ne soyez donc pas surpris que la grande majorité des travailleurs considèrent que cette société, à la tête de laquelle vous vous trouvez, n'est pas la leur et qu'ils refusent de jouer un jeu dont les règles ont été faites par les grands intérêts capitalistes et vont toutes dans leur sens.

Car, même quand des avantages, dont certains ne sont pas négligeables — je pense, en particulier, à la mensualisation et à certains avantages obtenus par la concertation — sont accordés aux travailleurs, c'est toujours avec l'arrière-pensée que le profit, temporairement réduit, se trouvera, grâce à une meilleure stabilité, garanti et amélioré à plus long terme.

C'est une motivation qui en vaudrait une autre si elle s'appliquait à une société tendant vers un ordre plus fraternel et plus juste. Il n'en est malheureusement pas ainsi de la nôtre, où le scepticisme vis-à-vis de la capacité de la société à faire à chacun sa juste part conduit à un malaise social, qui tend à se généraliser, et au refus de toutes les « règles du jeu », dont on n'a pas assez vu le rôle primordial qu'il joue dans la genèse du processus inflationniste chronique dont notre économie demeure affligée.

Le sentiment de frustration des paysans n'est pas moins grand. Au moment où le septième ministre de l'agriculture en douze ans vient de prendre ses fonctions, le monde rural s'interroge sur les vues du pouvoir à son égard, se demande s'il existe, tant à Bruxelles qu'à Paris, un dessein d'ensemble dans lequel il puisse trouver sa place, qui assure la parité et qui arrête la diminution progressive du revenu agricole. Mais il ne voit qu'incohérence.

Un exemple frappant en est donné par la limitation d'origine gouvernementale de l'action du crédit agricole mutuel, dont les prêts bonifiés sont en passe d'atteindre un retard d'une année (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste), alors que les exploitants sont pressés de toutes parts par le même gouvernement de moderniser et d'adapter leurs exploitations.

Injustice encore que le refus de votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, de s'attaquer à la fraude fiscale autrement que par des déclarations sans lendemain. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Les travailleurs, de plus en plus touchés par l'impôt direct dans le total duquel leur part augmente sans cesse, ne comprennent pas la scandaleuse impunité dont jouissent les fraudeurs.

Injustice encore que cette spéculation immobilière effrénée qui constitue une plaie grave et reconnue du développement urbain et contre laquelle le pouvoir s'est révélé incapable, depuis plus de dix ans, de lutter efficacement. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il est vrai que les milieux de la majorité et de son Gouvernement et ceux des promoteurs immobiliers communiquent par de multiples canaux. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

On ne mesure pas à sa juste valeur le rôle que joue ce secteur de l'immobilier et la spéculation à laquelle il donne lieu dans les transferts sociaux à rebours et dans le processus inflationniste.

Oui, notre pays baigne dans une injustice et une inégalité criantes et votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, pas plus que ceux auxquels il a succédé, n'a rien fait pour attaquer ce problème de façon à renverser la tendance. Les conséquences de cette inertie, vous les avez aujourd'hui sous les yeux. Et tout cela constitue la conséquence logique du fait que les conservateurs sont au pouvoir depuis plus de dix ans. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Henri Torre. Vous y étiez!

M. André Bouloche. Ce caractère conservateur est aussi la cause d'une impuissance devant l'avenir, d'une incapacité à saisir l'évolution et à la tourner dans le sens de l'intérêt de tous, qui engendre chez les Français lassitude et découragement.

Le résultat en est que nous entrons dans l'avenir à reculons, ce qui est la meilleure formule pour trébucher sur chaque pierre du chemin.

Les exemples de cette inaptitude à distinguer les évolutions significatives de celles qui ne sont que circonstancielles abondent. Je citerai, entre autres, le retard très grave pour l'ensemble de l'économie que présente l'équipement téléphonique français et qu'il va présenter encore pendant de longues années, fruit d'une incroyable erreur dans l'appréciation du rôle du téléphone dans une économie moderne.

Je citerai aussi l'impuissance à maîtriser le phénomène urbain, qui se traduit par un système de transports en commun tellement déficient et inhumain qu'il provoque une véritable révolte.

Que dire du logement social, secteur où le Gouvernement a les yeux fixés vers le passé au point d'avouer son désir de retourner au temps où le financement du logement était entièrement assuré par le secteur privé?

La politique du logement constitue un des échecs les plus spectaculaires des gouvernements qui ne sont succédés depuis plus de dix ans, à tel point que notre situation, par rapport à nos voisins européens, est caractérisée, d'après la commission spécialisée du Plan, par le « record de la vétusté, de l'étroitesse, de l'inconfort et du surpeuplement des logements ».

M. Jean Bozzi. Il est bien entendu, n'est-ce pas, que la vétusté date depuis dix ans!

M. André Bouloche. Autre forme de cette incapacité à voir les choses en termes d'avenir que l'étrange obstination que met le Gouvernement, sur l'injonction du Président de la République, à vouloir ranimer la guerre scolaire en pérennisant les contrats simples de la loi d'aide à l'enseignement privé. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

L'avenir dans ce domaine, c'est la création d'un service public, laïque et démocratique de l'éducation nationale et non le retour aux divisions d'autrefois. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

L'actualité vient de nous donner l'exemple, peut-être le plus frappant, de l'empirisme sans horizon de la politique gouvernementale. Il s'agit, monsieur le Premier ministre, de vos négociations avec l'Algérie dont les Français ont suivi avec tristesse le déroulement.

Il était évident que les accords d'Evian ne pouvaient être considérés comme une transition. Ils permettaient de passer progressivement à des relations où chacun aurait pleinement respecté les motivations profondes et permanentes de son vis-à-vis. C'est uniquement sur ces bases que la coopération pouvait être exemplaire et se fonder sur une solidarité et une complémentarité qui la différencieraient des rapports purement mercantiles. Une politique d'arbitrages, de donnant donnant souvent assez mesquins, a pris la place du projet d'ensemble qui aurait pu se dégager.

Certes, la France n'a pas eu tous les torts et, en matière internationale, la rupture unilatérale des engagements ne recevra jamais notre accord. Mais la vision de l'avenir a manqué à votre Gouvernement. Vous avez eu beau changer de ministre et substituer enfin un haut fonctionnaire à M. Ortolé, vous avez toujours été pris au dépourvu par une situation qui était pourtant bien

prévisible, car quoi de plus naturel pour une nation que de vouloir la maîtrise de ses matières premières ? (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Nous souhaitons, quant à nous, que la véritable démission de votre Gouvernement en matière pétrolière n'empêche pas la coopération dans les domaines culturel et technique, non plus que l'accueil des Algériens en France.

Quant à la politique énergétique de notre pays, domaine privilégié de la planification à long terme, où la recherche de l'indépendance devrait être primordiale, n'est-elle pas apparue comme faite étonnamment au jour le jour lorsqu'on a vu l'amorce des difficultés menaçant le pétrole algérien se traduire par la décision de construire trois nouvelles centrales électro-nucléaires ? Ou bien il s'agissait d'une manœuvre d'intimidation vis-à-vis de l'Algérie, et il faut reconnaître qu'elle a échoué, ou bien la décision a effectivement été prise en fonction des problèmes d'approvisionnement que l'on n'avait pas prévus, et c'est la démonstration d'une bien grande faiblesse dans l'anticipation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Après ce rapide examen, on est en droit, monsieur le Premier ministre, de se demander quel parti vous et vos prédécesseurs avez tiré de cette stabilité gouvernementale si vantée et, au demeurant, si nécessaire. Elle vous donnait la possibilité de résoudre bien des problèmes, mais, après tant d'années, force est de constater que la politique gouvernementale est restée désespérément quotidienne et qu'aucun des grands problèmes économiques et sociaux qui conditionnent notre avenir sur le plan national n'a été résolu. Croyez-vous que cela n'est pas aussi une explication à la crise de société à laquelle vous êtes actuellement confronté ?

Car, monsieur le Premier ministre, comment cette injustice, présente partout, comment cette politique au jour le jour n'engendreraient-elles pas un trouble profond, que certains ont appelé morosité, lorsqu'il atteint ceux qui vous soutiennent, que d'autres ont nommé malaise mais qui se traduit surtout par le scepticisme de notre peuple à l'égard de vos entreprises ?

Saturés de propagande, las de confronter les déclarations gouvernementales avec la réalité qui les contredit quotidiennement (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.* — *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) les Français ont cessé d'attendre du pouvoir actuel qu'il leur redonne une raison d'espérer en une vie plus digne et de croire en un avenir commun.

Faut-il chercher ailleurs les raisons qui poussent certains d'entre eux, individuellement ou en groupe, à prétendre se faire justice eux-mêmes ? Lorsque la nation cesse d'apparaître comme la demeure commune de tous ses membres, lorsque le pouvoir s'exerce suivant les lois d'un système où les intérêts particuliers sont rois, ceux qui en sont exclus ne se sentent plus concernés par le devenir national (*Applaudissements sur les mêmes bancs*) et cherchent à changer les choses à leur profit, sans accepter un impératif de solidarité dont ils constatent qu'il est toujours invoqué à leur détriment.

La situation ainsi créée, le Gouvernement l'a considérablement aggravée par son comportement.

Un jour, il fait preuve d'une fermeté arbitraire. Le lendemain, la pression du groupe même qu'il prétendait ne pas entendre lui fait renverser sa position.

Les exemples abondent. Les producteurs de lait, ignorés depuis deux mois, organisent une journée d'action pour le 5 décembre 1970 : le prix du lait est augmenté le 4 au soir.

Les chauffeurs routiers organisent des barrages le 24 mars 1971 : les représentants du syndicat concerné sont reçus le jour même.

Que dire de l'affaire Guiot, dans laquelle un étudiant condamné dans des conditions étonnantes, grâce à la procédure de flagrant délit, est relaxé ensuite sur la foi d'un nouveau témoignage et après que de nombreuses manifestations d'étudiants, de lycéens et d'enseignants eurent lieu ?

J'arrête là cette énumération, qui retrace un phénomène trop connu. Le résultat n'en est-il pas la conviction, qui s'ancre malheureusement dans l'esprit des Français, que seule l'action violente permet aux différentes catégories de citoyens d'obtenir des pouvoirs publics la prise en considération de leurs revendications ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quoi de plus démoralisant, de plus dangereux pour l'ordre public qu'une telle mentalité, dont le Gouvernement porte, en grande partie, la responsabilité ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est dans une telle ambiance qu'un concert menaçant s'élève des rangs de la majorité pour réclamer le retour strict de l'ordre public. Qui préconiserait d'ailleurs le maintien du désordre ?

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la République. Vous !

M. André Bouloche. Le nombre de ceux qui prennent cette position est infime, pour ne pas dire négligeable, mais il faut aller plus loin dans l'analyse, et nous avons le droit de vous questionner.

De quel ordre s'agit-il ? Au nom de qui ou de quoi voulez-vous le faire régner ?

Plusieurs députés du groupe Progrès et démocratie moderne. Au nom de la loi.

M. André Bouloche. Si le maintien de l'ordre consiste à laisser venir les troubles, à les provoquer au besoin (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.* — *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) car la pénétration de certains mouvements par les services de police est un fait connu qui permet de se livrer ensuite à la répression qui, à son tour, engendre une nouvelle agitation...

M. Bertrand Flornoy. C'est ce que prétendent les gauchistes. Vous avez de bonnes lectures !

M. André Bouloche. ... nous disons qu'il s'agit là d'une notion dévoyée de l'ordre public contre laquelle nous dresserons toujours avec la plus grande énergie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Non seulement parce que l'idée d'utiliser ce genre de manœuvre pour assurer artificiellement des votes favorables à la majorité conservatrice paraît toujours actuelle à certains de vos stratèges (*Applaudissements sur les mêmes bancs*) mais aussi et surtout parce qu'il y a là une démarche fondamentalement antidémocratique destinée à fausser le jugement des citoyens en provoquant chez eux une réaction émotionnelle fondée sur la crainte. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

L'ambiguïté sur les buts des actions de maintien de l'ordre menée par le ministre de l'intérieur...

M. Bertrand Flornoy. Parlez-nous plutôt de Jules Moch !

M. André Bouloche. ... demeure ainsi à tel point marquée que de nombreux fonctionnaires de la police ont eux-mêmes manifesté leur désapprobation quant à certaines des missions qu'ils étaient contraints de remplir.

Quant aux magistrats, gravement insultés par les incroyables propos du secrétaire général de l'U. D. R. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), beaucoup d'entre eux se demandent sans doute si, parmi leurs arrêts, tous peuvent avec certitude être rendus au nom du peuple français. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Certes, la démocratie exige l'ordre, et nul plus que les socialistes n'est convaincu du fait que les transformations fondamentales qu'il faut apporter à la société ne peuvent avoir lieu d'une façon durable que si l'ordre public est assuré.

M. Eugène Claudius-Petit. Comme à Prague !

M. André Bouloche. Mais cet ordre doit rencontrer l'adhésion profonde du peuple dans son ensemble, adhésion qui, à son tour, suppose que l'ordre garantisse la justice et la liberté. Sinon, c'est l'ordre pour l'ordre, l'ordre imposé par une catégorie de citoyens à une autre pour la sauvegarde d'intérêts particuliers, finalement l'ordre policier.

M. Robert Heuret. Tel celui de Jules Moch !

M. André Bouloche. Or nous avons vu ce qu'il en est de l'injustice triomphante dans la France d'aujourd'hui. Quant aux libertés, les menaces les plus sérieuses et les plus concordantes pèsent aujourd'hui sur elles. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

C'est ainsi qu'en matière de droit des personnes...

M. Claude Gerbet. Non ! N'exagérez pas !

M. André Bouloche. Ecoutez au moins les indications que je vais vous donner.

M. le président. M. le Premier ministre a été écouté en silence. Je demande qu'il en soit de même pour M. Bouloche.

M. André Bouloche. Je vais vous citer des faits, écoutez-les. Les délais de garde à vue, c'est-à-dire le temps pendant lequel une personne arrêtée peut être gardée par la police, sans contrôle du juge et assistance d'un avocat, peuvent atteindre six jours et même plus, alors qu'ils étaient de vingt-quatre heures au maximum voilà vingt ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* — *Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

C'est ainsi que la loi répressive votée en 1970 par la majorité — par vous, messieurs! — a introduit dans notre droit une notion de responsabilité collective, donc de répression collective contre laquelle nous ne cesserons de nous élever.

M. Robert Hauret. Qu'a fait Jules Moch ?

M. André Bouloche. Il a appliqué la loi.

C'est ainsi, enfin, qu'il existe encore dans notre pays, avec la cour de sûreté de l'Etat, un véritable tribunal d'exception en matière politique, alors que la France est en paix depuis plus de neuf ans.

Parallèlement, sur les lieux du travail, une inquiétante répression syndicale se développe, comme si les conquêtes consécutives à 1968 étaient peu à peu annulées par une action insidieuse dont, à travers mille brimades et décisions arbitraires, sont victimes ceux qui exercent des droits légalement reconnus.

M. Bernard Lebas. Reconnus par la majorité actuelle.

M. André Bouloche. Pour nous, l'ordre doit être le cadre dans lequel s'exercent les libertés conquises par le peuple. Il ne peut servir à les restreindre. C'est pourquoi il n'y a pas de problème de l'ordre qui puisse être séparé de la politique générale menée par celui qui l'applique. La fermeté n'est pas une fin en soi : elle ne trouve sa justification que dans les réalisations qu'elle permet de mener à bonne fin.

Pour nous, l'ordre à instaurer est un ordre démocratique, ce qui implique que soient élargis les droits des assemblées élues, que soit garantie la liberté d'information. (*Exclamations sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. Mesdames, messieurs, je vous en prie !

Poursuivez, monsieur Bouloche.

M. André Bouloche. Je n'attendais pas qu'en m'empêchant de parler vous donniez une confirmation aussi éclatante à mon propos.

Je vous en remercie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

Vous avez voulu, monsieur le Premier ministre, faire disparaître les corps intermédiaires et concentrer tous les pouvoirs entre les mains d'un seul.

M. Marc Bécam. La C. G. T. ?

M. André Bouloche. Ne vous étonnez pas alors que la discussion se fasse dans la rue.

Mesdames, messieurs, le vote de censure que nous proposons aujourd'hui, à la suite de la déclaration de M. le Premier ministre, marquera la réprobation de ceux qui y participeront vis-à-vis d'une politique gouvernementale qui procède des rapports de domination d'une classe peu nombreuse de privilégiés sur la grande masse des Français. De ce fait, et très logiquement, le pouvoir se trouve dans l'incapacité de donner à ces derniers les raisons d'espérer nécessaires à toute collectivité comme à tout individu.

M. le président. Veuillez terminer, monsieur Bouloche.

M. André Bouloche. J'ai été interrompu, monsieur le président.

M. le président. Je tiens compte des interruptions. Je suis obligé de respecter scrupuleusement les décisions prises à l'unanimité par la conférence des présidents et il en sera ainsi à l'égard de tous les orateurs.

Je vous demande donc de conclure.

M. André Bouloche. J'en termine, monsieur le président.

En réalité, les Français attendent tout autre chose que ce que la majorité conservatrice actuelle est en mesure de leur offrir. Ils attendent que nous nous mettions en marche vers un autre type de société où le ressort de toute chose sera l'homme et non pas le profit.

Notre pays où la sagesse et la maturité sont le fruit d'une longue histoire est un des rares qui soient capables de réagir contre l'engrenage où notre monde se trouve actuellement pris, celui qui mène à une société où le sacrifice de l'homme à la production deviendrait total. De plus en plus nombreux, les Français se rendent compte qu'à chaque progrès dans le domaine des salaires, des horaires et même des conditions de travail, correspond une régression dans celui de l'environnement, des déplacements, des services collectifs.

Certes, le type de société vers lequel nous voulons nous diriger n'existe actuellement nulle part, pas plus à l'Est qu'à l'Ouest. Il ne peut être que la création de notre propre volonté. Mais

les bases en sont connues et sûres. Ce sont celles qui rendent à la personne humaine, par la dignité, par la responsabilité et par la solidarité, le rôle central dans l'édifice social. Ce sont celles de l'équilibre entre temps de travail et temps de loisir, entre vie active et troisième âge, entre l'efficacité et la culture.

Chaque jour, un nombre croissant de Français en viennent à la constatation que nous tournons le dos à ces bases de bon sens et que notre monde est de plus en plus stupide et déraisonnable.

M. le président. Monsieur Bouloche, je vous demande de conclure. J'en suis désolé, mais c'est une question d'équité. Tous les orateurs seront soumis à la même règle.

M. André Bouloche. Je conclus, monsieur le président.

C'est en fonction de ces bases que nous appuyons la campagne engagée dans le pays pour que soit reconnu le droit à une vieillesse heureuse, qui est une légitime revendication.

Notre société est de plus en plus bloquée et son absurdité éclate au grand jour. C'est cette absurdité qui crée le fossé entre la jeunesse et les responsables que nous sommes tous, à un titre ou à un autre, dans cette Assemblée.

Monsieur le Premier ministre, la réconciliation du pays avec sa jeunesse est une tâche difficile. Nous vous créditions du fait que vous le savez. Mais nous savons aussi que la nature de la majorité qui vous soutient ne vous permettra pas de réussir dans cette tentative. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. Je vous en prie, laissez conclure M. Bouloche.

M. André Bouloche. Notre but, en proposant la motion de censure, n'est pas de profiter des divisions qui se font jour dans la majorité. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Nous laissons les spécialistes de la manœuvre compter les déplacements de voix qui auraient pu se produire et ceux qui se produiront. Quant à nous, nous voulons essentiellement utiliser pleinement les armes dont la règle parlementaire nous permet l'usage et, ce faisant, ouvrir les yeux, non pas aux députés de la majorité, mais à tous les hommes et à toutes les femmes de ce pays que la majorité a abusés et qu'elle cherchera à abuser encore. (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Concluez, monsieur Bouloche. Sinon, je vais être obligé de vous retirer la parole.

M. André Bouloche. La dernière consultation électorale a montré que la répartition des forces dans le pays était bien différente de celle des groupes à l'Assemblée. Nous voulons dire aux Françaises et aux Français qu'il existe une solution de rechange à gauche... (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Torre. Ce n'est pas pour demain !

M. André Bouloche. ...et que cette solution reflète les aspirations de la majorité d'entre eux.

Les signataires de la motion de censure sont décidés à tout mettre en œuvre pour qu'une large union se manifeste sur une telle solution de rechange qui, seule, est capable de rendre au pays désabusé des raisons solides de regarder l'avenir avec confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

M. le président. Mesdames, messieurs, je n'éprouve aucun plaisir à demander que l'on respecte les temps de parole.

Il convient de se plier à la règle qui a été adoptée à l'unanimité par les présidents de groupe. En outre, il s'agit d'une question d'équité, puisque je dois faire respecter cette règle par tous les orateurs, quels qu'ils soient.

La parole est à M. Paquet.

M. Aimé Paquet. Monsieur le Premier ministre, voici donc la première motion de censure de la législature, déposée non par l'opposition, mais par l'une des oppositions.

Vous n'avez pas cru devoir engager la responsabilité de votre Gouvernement par application de l'article 49 de la Constitution. C'était votre droit, et je ne comprend pas pourquoi on vous le reproche. Vous avez ainsi conduit l'une des oppositions à user de son droit de contrôle et à assumer ses responsabilités dans le cadre de l'article 20 de la Constitution. Ainsi, cette motion de censure va nous permettre de dresser un bilan plus complet et plus minutieux de l'action gouvernementale, de faire apparaître les côtés positifs et les côtés

moins positifs de cette action, de compter ceux qui, pour l'essentiel, l'approuvent tout en regrettant ses insuffisances, et ceux qui la condamnent. Ainsi les choses seront-elles plus claires.

Les critiques qu'exprime cette motion de censure portent sur votre politique économique, sur la hausse des prix « mettant en péril le pouvoir d'achat des travailleurs », sur les « insuffisances de votre politique agricole », sur votre « manque d'autorité », sur « l'atteinte portée aux droits les plus élémentaires de la personne et des libertés syndicales ».

Ces critiques appellent observations et réponses. Nous allons donc répondre en dressant sur l'essentiel de votre action un constat. Puis nous rechercherons les causes de la morosité, du désenchantement, de la lassitude que ressent l'opinion et nous dirons ce qu'à notre sens doivent être les moyens pour y mettre fin. Oui, il y a doute, désenchantement, insatisfaction diffuse.

Pourtant, dans l'ensemble, la situation économique et financière est relativement satisfaisante et en tout cas certainement meilleure, et de loin, que ce que d'aucuns prédisaient il y a dix huit mois.

Elle apparaît meilleure encore si on la compare à la situation de la plupart des pays du monde, qu'ils soient libéraux ou socialistes. Personne ici ne peut le contester. Notre monnaie est raffermie. Notre commerce extérieur est rééquilibré. Notre balance des comptes est excédentaire. Nos réserves de devises sont à peu près reconstituées. L'épargne s'est considérablement développée. Or l'épargne est le signe de la confiance.

L'expansion est soutenue : un récent rapport de l'O. C. D. E. — vous le souligniez tout à l'heure — nous classe au deuxième rang dans le monde après le Japon. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et du groupe progrès et démocratie moderne.)

Ce bilan est donc globalement satisfaisant. Il comporte cependant des ombres que nous évoquerons dans quelques instants. Mais pour l'essentiel, il représente un effort de redressement considérable accompli en dix-huit mois, sans que les plus humbles aient eu à en souffrir. Nul ne peut le nier.

Sur ce point, la motion de censure n'est donc pas conforme à la réalité.

La motion de censure dénonce la hausse des prix. Il est vrai que les prix ont monté et augmentent plus que ne l'avait prévu le Gouvernement. Mais ce que la motion de censure ne dit pas, c'est que cette hausse des prix s'inscrit dans un contexte d'inflation mondiale.

La politique sociale du Gouvernement est mise en cause.

Cependant, la politique contractuelle s'est développée et a connu d'indéniables succès.

La mensualisation, qui est un progrès considérable dans l'amélioration de la condition ouvrière, se généralise — vous le rappeliez il y a quelques instants — plus rapidement que prévu : 60 p. 100 des salariés seront mensualisés d'ici à la fin de 1971. L'intéressement entre progressivement dans les faits. Plus de 4.000 contrats ont été établis en deux ans, le plus souvent à la demande des comités d'entreprise. L'actionnariat ouvrier a été voté.

L'action en faveur des défavorisés s'est développée largement, même si, bien sûr, des insuffisances demeurent car, dans ce domaine, quoi qu'on fasse, on ne fera jamais assez.

Disons qu'on s'est engagé sur la bonne voie. La création du S. M. I. C., favorisant les bas salaires, les mesures prises en faveur des personnes handicapées en témoignent.

Sur le plan de la formation professionnelle, l'accord du 9 juillet 1970 place notre pays à la pointe de l'action en ce domaine.

Rarement le Gouvernement aura fait autant de choses en un temps aussi court, sans remettre en cause les équilibres économiques et financiers. Il est donc faux de dire qu'il y a carence.

Quant au crédit agricole, s'il était vrai que les prêts bonifiés souffraient d'un certain encadrement, il y a quelques semaines, des mesures ont été prises répondant largement aux soucis exprimés par les auteurs de la motion.

M. Claude Delorme. Comme par hasard !

M. Aimé Paquet. Peut-être n'en sont-ils pas informés ?

La motion de censure reproche au Gouvernement de ne pas prévenir les actes de violence...

Le Gouvernement mérite sur ce point, il est vrai, des critiques et nous y reviendrons. Mais chacun sait que, jusqu'à ce jour, une certaine opposition ne s'est pas particulièrement distinguée dans la condamnation des responsables et des organisateurs des violences. Mieux, il est même arrivé que certains membres de l'opposition n'hésitent pas à appeler à la violence.

Quant à l'accusation selon laquelle les droits les plus élémentaires de la personne sont méconnus et les libertés syndicales menacées, je souhaite que, si un jour l'opposition devait assumer à son tour la responsabilité du pouvoir, elle sache les garantir aussi bien qu'ils le sont aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Enfin, l'accusation portée ici même par M. Bouloche selon laquelle le Gouvernement organiserait les désordres pour pouvoir les réprimer est risible et aussi odieuse.

M. Jeannil Dumortier. Si vous êtes au pouvoir depuis 1968, c'est grâce au désordre créé depuis cette époque ! Et les incidents d'Annapes ?

M. Aimé Paquet. Pour elore ce chapitre, je ne puis que faire une constatation et en tirer la leçon.

Si la motion de censure brille par ses outrances, elle brille davantage encore par ses silences : pas un mot sur l'Europe, pas un mot sur la politique étrangère, pas un mot sur notre politique du tiers monde, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient, sur notre politique méditerranéenne.

Pas un mot sur l'Algérie — même si M. Bouloche y a fait allusion — pas un mot sur les problèmes de la paix et de la guerre, c'est-à-dire les problèmes qui touchent directement à la vie des hommes.

Singuliers silences qui ne peuvent s'expliquer que par les profondes divergences qui séparent encore les oppositions sur ces problèmes-clés. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République. — Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Singuliers silences qui affaiblissent les oppositions qui, désespérément, se cherchent depuis dix ans sans être jamais parvenues à se rencontrer.

Vous avez été incapables de bâtir un programme depuis plus de dix ans que vous contestez l'action des gouvernements. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jeannil Dumortier. En 1968, vous êtes venus dans le désordre !

M. Aimé Paquet. Ce bilan, s'il n'est pas totalement positif et exempt d'ombres, est loin d'être négatif. Et cependant désenchantement et morosité sont constatés ici et là.

Quelles en sont les principales causes ? J'en évoquerai trois.

La première est assez permanente : c'est une insuffisance d'information de la part du Gouvernement.

La deuxième est liée à l'actualité : c'est l'évolution déplorable des négociations pétrolières avec l'Algérie.

La troisième, enfin, procède d'un facteur plus général et plus difficile à cerner : il s'agit du malaise d'une civilisation en pleine transition et à la recherche d'elle-même.

Insuffisance d'information : le Gouvernement ne fait pas assez savoir et ne sait pas assez faire valoir les succès obtenus et les progrès accomplis. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.)

Nous avons vu, il y a quelques instants, combien sur le plan social l'action entreprise était bénéfique.

Qui s'en souvient ? Qui mesure la portée des orientations nouvelles données à la politique sociale ? Qui mesure le chemin parcouru et la qualité remarquable des résultats obtenus si l'on tient compte de la gravité de la situation économique et financière que nous connaissons il y a dix-huit mois et de la complexité de l'action qu'il a fallu mener dans un monde difficile ?

Les prix montent. A juste titre, les consommateurs s'en inquiètent. Mais leur a-t-on dit assez que les prix montent plus ailleurs que chez nous et que, si nous n'avons pu maîtriser complètement la tendance inflationniste, nous la combattons mieux que la plupart de nos principaux partenaires ?

La deuxième raison est liée à l'actualité : c'est l'échec de la négociation algérienne. Sur ce point, monsieur le Premier ministre, je serai assez sévère pour le Gouvernement.

Echec durement et même douloureusement ressenti par le plus grand nombre. On l'exprime peu peut-être, mais l'impact est réel, et de vieilles blessures qui peu à peu s'étaient refermées se sont rouvertes.

Beaucoup de Français ont le sentiment d'avoir été bernés et sont humiliés. Il leur semble que la politique de la France a manqué de clairvoyance, de cohérence, de fermeté, et ils vous en font grief.

Il s'agit d'un problème difficile certes, rendu plus difficile encore par des partenaires parfois déconcertants et insaisissables.

Mais les difficultés, compte tenu des déclarations faites et de l'évolution du marché pétrolier mondial, étaient prévisibles. Les choses ne pouvaient demeurer en l'état. Il aurait fallu devancer l'événement et l'événement vous a surpris.

Peut-être — disons-le — a-t-on laissé pendant un trop long temps trop de latitude à des intérêts privés qui ne coïncident pas forcément avec l'intérêt de la France.

La page est maintenant tournée. Les déceptions et l'amertume ne doivent pas cacher l'intérêt de la France à terme. C'est ce que vous avez fort bien dit tout à l'heure, monsieur le Premier ministre.

Vous avez maintenu les liens de la coopération technique et culturelle. Vous avez bien fait. Ce que les intérêts seuls n'ont pu faire, la raison, le cœur, l'intelligence, le réussiront peut-être.

En tout cas, il est plus évident aujourd'hui qu'hier que la coopération ne peut être vivante et bénéfique que si elle aide à créer, à promouvoir et non pas seulement à « préserver ». Mais elle ne peut être souhaitée par le peuple français que si son sacrifice important est compris et non pas bafoué. Il serait bon, dans l'intérêt des uns et des autres et surtout dans l'intérêt des hommes qui souffrent, que ces vérités soient admises par tous.

La troisième raison est plus difficile à cerner : il s'agit du malaise d'une civilisation en pleine transition, à la recherche d'elle-même.

Au moment où les bouleversements économiques et sociaux remettent en cause le cadre de vie des Français, nombreux sont ceux qui ressentent un « vide » moral, une absence de grand « dessein » national.

Et c'est ainsi que naissent inquiétudes et troubles, qui se traduisent parfois par la violence et le désordre.

Dans notre civilisation technicienne, les grands objectifs globaux se dissolvent dans la quête individuelle du mieux vivre et dans la multiplication des revendications particulières et antagonistes.

S'il y a un « grand dessein » pour la France, ce devrait être, avant tout, de redonner un sens à notre civilisation en passe de retourner à l'égoïsme primitif. Ce devrait être de redonner à un peuple qui est en passe de le perdre, le sens de la communauté et de la solidarité.

Oui, il faut retrouver le sens de la communauté, car il devient difficile, pour ne pas dire impossible, de faire œuvre positive dans un pays qui se définit comme l'addition de multiples « revendications individuelles ».

Il faut réévaluer la notion d'intérêt général face aux intérêts particuliers, la notion de communauté face aux égoïsmes individuels.

On ne peut y parvenir qu'en organisant la confrontation permanente et publique des intérêts particuliers avec l'intérêt général, qu'en assurant le respect de la loi par tous, qu'en valorisant la formation civique.

Monsieur le Premier ministre, la confrontation des revendications des individus et des groupes avec les intérêts et les possibilités de la communauté, devrait être l'une des fonctions essentielles du Parlement.

Il faut lui en donner la possibilité et les moyens.

Dans ce domaine, vous avez déjà fait beaucoup, monsieur le Premier ministre. Il faut faire davantage encore. Sinon, si le Parlement remplit mal cette fonction, la confrontation se fera quand même, mais dans la rue, au hasard, et sous la pression des circonstances, au détriment de l'intérêt général et de l'autorité de l'Etat, qui ne serait plus alors considéré comme le gardien de l'intérêt collectif, mais comme un adversaire à qui l'on essaie, par tous les moyens, d'arracher des concessions.

Cette confrontation doit pouvoir se faire aussi à tous les niveaux. Cela nécessite d'urgence une réelle décentralisation, en partant, comme vous l'avez décidé d'ailleurs fort bien, de ce qui existe pour l'améliorer et ce, afin d'éviter des conflits irréparables.

L'essentiel c'est de donner, dans un premier temps, de très larges responsabilités aux collectivités locales et départementales, les régions naissant naturellement du regroupement de ces collectivités. C'est ce que vous avez décidé de faire. Faites-le très vite !

Il faut aussi, bien sûr, que la loi soit respectée par tous. L'opinion aspire au calme et à l'ordre. Les désordres et les violences l'excèdent.

Mais si — vous l'avez dit — chacun exige des autres le respect de la discipline et de la légalité, il est le plus souvent prêt, pour son propre compte, à les bafouer.

« Les autres le font. Alors pourquoi pas moi ?... »

Si l'on veut éviter que la contagion ne s'étende, il ne faut plus tolérer que l'autorité de l'Etat soit impunément bafouée.

Tâche difficile, c'est vrai, car l'on risque toujours de substituer un excès d'autorité à un excès de désordre, mais tâche qui doit être assumée et que vous devez, monsieur le Premier ministre, assumer sans faiblesse.

La fermeté aussi doit s'exercer dans l'application des décisions. Une fois la décision pesée et prise, il faut s'y tenir. L'Etat se doit de donner l'exemple en ce domaine et ne céder ni à la pression de la rue ni à la pression des intérêts.

Et enfin, pour retrouver le sens de la communauté, il faut révaloriser la formation civique.

Le mot, mesdames, messieurs, paraît démodé et même un peu risible, mais il recouvre quelque chose de précieux que nous avons perdu et que rien ne remplace.

Nos écoles, nos lycées forment-ils des citoyens, des hommes et des femmes responsables ? On hésite presque à poser la question ; il le faut cependant, car l'on peut craindre que parfois, pour ne pas dire assez souvent, la réponse ne soit, hélas, négative.

Au train où vont les choses, le Français, qui n'a jamais été particulièrement doué de sens civique, risque de l'être de moins en moins.

Réévaluer la notion d'intérêt général et la notion de communauté, faire respecter la loi par tous, est une nécessité.

Mais dans le même temps, après avoir arbitré entre revendications, aspirations et priorités, il reste à satisfaire les besoins essentiels qui vont sans cesse croissant.

Et pour faire face à ces besoins croissants, vos moyens sont limités. Ils le sont à un point tel qu'ils suffisent à peine à satisfaire les options retenues, alors que ces options représentent déjà une sélection rigoureuse de priorités.

Monsieur le Premier ministre, un monde difficile exige de celui qui veut s'y mouvoir dans l'indépendance et la dignité, une monnaie, le respect des équilibres internes et externes et par conséquent le respect de certaines règles, notamment celle qui vous interdit de laisser progresser les dépenses publiques plus vite que la production nationale, règle que vous-même avez rappelée et dans votre discours du 16 septembre 1969 et à l'instant ; car à quoi bon bâtir, construire, travailler si l'inflation doit ruiner tous ces efforts ?

Ces limites étant tracées et ne pouvant être franchies, les charges fiscales et sociales atteignant déjà l'extrême limite du supportable, l'épargne pouvant difficilement dépasser le rythme de progression qu'elle a récemment atteint, il ne reste d'autre solution que l'action sur les dépenses publiques, afin d'utiliser au mieux les moyens dont dispose l'Etat pour assumer les responsabilités de toutes sortes.

Or, l'extraordinaire rigidité des dépenses publiques vous laisse une bien étroite marge de manœuvre : 4 p. 100, 5 p. 100, parfois 6 p. 100.

Il est difficile, dans ces conditions, d'avoir une véritable action d'impulsion ou d'orientation.

Une telle situation conduit hélas trop fréquemment à « rogner » sur les dépenses d'investissement qui sont presque toujours les moins rigides des dépenses publiques.

C'est ainsi que les objectifs du V^e Plan n'ont pu être atteints qu'à 85 p. 100 pour ce qui concerne les équipements publics.

Il n'y a donc pas d'autre solution que d'oser remettre en question l'utilisation actuelle des finances publiques, que de réexaminer chaque poste de dépenses en termes d'utilité, de priorité, d'efficacité, que de freiner, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les dépenses de fonctionnement qui, dans le budget de 1971, croissent de 12,8 p. 100, alors que la progression de l'ensemble des dépenses n'est que de 8,75 p. 100.

Et même, si l'on prend le budget de l'éducation nationale, l'un des plus importants, je serais tenté de dire le plus sacré et le plus intouchable, on peut se demander si les crédits qui lui sont consacrés ne pourraient être mieux et plus efficacement utilisés.

Un budget de 29 milliards de francs, qui absorbe la totalité, et au-delà, du produit de l'impôt sur le revenu, et qui sert pour partie à recevoir, en dehors de toute sélection — je dis bien en dehors de toute sélection — 700.000 étudiants dont on sait que bon nombre seront inutilisables par la collectivité, un tel budget, dis-je, appelle réflexion et question.

Quant aux subventions, aides et mesures de soutien de toutes sortes qui pèsent chaque année sur notre budget, il y aurait beaucoup à dire et beaucoup à remettre en cause.

Les mutations économiques et sociales imposent à l'Etat des interventions sous forme de subventions diverses ; au moins faut-il chercher à affiner le système pour le rendre plus rentable

économiquement et plus juste socialement, et préférer des transferts clairs à des transferts aveugles et incontrôlables, dont on ne sait pas très bien à qui ils profitent exactement.

S'il doit y avoir des subventions, que celles-ci servent non pas à maintenir des situations périmées, mais à favoriser les restructurations et les adaptations nécessaires, à aider les hommes à ne pas trop souffrir de ces mutations. Cela est vrai notamment pour l'agriculture et pour le secteur commercial.

Ces remarques étant faites, je voudrais maintenant présenter quelques observations sur plusieurs problèmes qui nous paraissent mériter la plus grande attention. Je veux parler des prix de l'agriculture, de la construction et la maîtrise des sols, enfin du commerce extérieur.

En ce qui concerne les prix, nous avons dit que, dans ce domaine, nous ne faisons pas plus mal que les autres et c'est vrai. Nous subissons la contamination de l'environnement inflationniste externe, toutes les impulsions que nous recevons du monde extérieur allant dans le sens inflationniste. C'est pourquoi une action strictement interne ne suffit pas.

Les remèdes habituels, fermés aux réalités internationales, ne sauraient être pleinement efficaces. Pris dans un cadre national étroit, ils peuvent même, à la limite, amoindrir la capacité d'investir et — ce qui en est la conséquence — affaiblir la position concurrentielle. Seule, une action européenne et internationale coordonnée peut réellement endiguer cette vague inflationniste.

S'agissant de l'agriculture, un certain découragement semble se développer dans les milieux agricoles, après qu'ils eurent beaucoup espéré en l'Europe. Si, pendant quelques années, cette dernière a répondu aux espoirs que l'on avait mis en elle quant à l'écoulement de nos surplus de production, il apparaît maintenant qu'une véritable politique agricole commune, difficile certes, mais indispensable, n'a pu encore être définie ni sur les structures, ni sur les prix et leur hiérarchie.

Et pourtant la définition de cette politique est d'autant plus urgente que bientôt l'Angleterre et le Danemark, notamment, élargiront probablement le cercle.

Il faut rassurer ceux qui désespèrent. Un choix devrait être fait, sans tarder, sur l'exploitation type la mieux adaptée économiquement et socialement la plus ajustée à l'échelle de l'homme et, par la suite, toute politique devrait être fonction de ce choix.

Sur ce point, les déclarations faites ici même, il y a quelques jours, par M. Colnat, nous paraissent satisfaisantes.

Sur le plan du commerce extérieur, des progrès ont été accomplis ; mais nous constatons encore de très graves faiblesses et sur un certain nombre de points nous sommes « à la traîne » par rapport à nos partenaires.

Cela tient, évidemment, à une longue période de protectionnisme. Nous sommes très déficitaires sur le plan des biens d'équipement et, notamment, des machines-outils.

En tout cas, tous les efforts devront être faits, monsieur le Premier ministre, pour que nous puissions reprendre notre place sur les marchés extérieurs, l'exportation étant étroitement liée à l'industrialisation.

Je ne reviendrai pas sur la construction puisque vous venez longuement d'en parler et que vous nous avez annoncé le dépôt prochain d'un projet de loi. Mais il ne peut être question — et sur ce point j'apporterai quelques précisions — de politique du logement et d'urbanisme si l'on ne prend pas de dispositions pour maîtriser les sols. C'est un problème difficile, mais qui ne peut rester sans solution.

Cependant, toute mesure prise en ce domaine comporte un risque d'injustice et de spoliation. Aussi, quelle que soit la solution finalement retenue, conviendra-t-il de veiller de très près à ce que ses modalités d'application soient laissées à la discrétion des municipalités, afin que la réalité soit serrée de plus près et que des injustices trop criantes ne puissent être commises.

Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, pour conclure, il me reste à insister sur ce qui, à notre sens, au-delà des réalisations concrètes, au-delà des problèmes multiples que nous avons évoqués, au-delà de l'action quotidienne qui est votre lot, devrait être l'essentiel, le sens même de votre action politique.

Pour vous, et pour nous, l'essentiel, c'est finalement de convaincre les Français qu'il est déraisonnable de gaspiller leurs énergies à douter d'eux-mêmes, à faire des complexes vis-à-vis de tel ou tel pays, de tel ou tel système économique et social, de tel régime idéal qui n'existe nulle part.

Les convaincre — parce que c'est vrai — que par comparaison, ils sont le plus souvent moins malheureux que les autres et qu'ils sont plus heureux que beaucoup d'autres.

Car, que voit-on, si l'on veut bien regarder le monde ?

On voit une Amérique, riche certes, mais paralysée par ses contradictions, déchirée par ses extrémismes, par la guerre, par ses problèmes raciaux, par sa jeunesse révoltée, une Amérique riche, mais avec aussi ses pauvres et ses déshérités.

On voit des pays socialistes qui n'ont nulle part réussi jusqu'à présent, malgré leurs efforts, à concilier liberté et socialisme, qui ne peuvent accepter la contestation même la plus pacifique, qui, presque toujours, accumulent les échecs économiques et qui parfois, comme en Pologne, étouffent dans le sang les revendications ouvrières.

Et il n'est que de relire les déclarations que très courageusement ont faites récemment des personnalités soviétiques éminentes, comme l'académicien Sakharov, pour protester contre « le messianisme, les violations des droits de l'homme, la discrimination, l'oppression » dont sont victimes des citoyens soviétiques. (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes communiste et socialiste*) — mais ce sont vos alliés, monsieur Boulloche ! — parce que, dans la légalité, ils entendaient faire acte de contestation sur le plan des idées et des convictions.

Alors se pose la question suivante : pourquoi détruire si c'est pour arriver à cela ?

Il faut certes s'interroger sur notre société, sur notre civilisation, il faut se battre pour en faire disparaître les imperfections et les injustices. Mais nous n'avons que faire des interrogations purement stériles, négatives et abstraites.

Notre société, si imparfaite qu'elle soit, est parfaite à l'infini et, seule, elle peut conduire dans le respect des libertés individuelles et publiques, à cette société humaine à laquelle tout homme généreux aspire et qui, jusqu'à présent, pouvait être considérée comme étant du domaine du rêve.

« Edifier une société autre que la société socialiste avec ses contraintes étouffantes et que la société capitaliste avec ses injustices et sa dureté », c'est le choix que vous avez fait le 16 septembre 1969. C'est le choix que vous avez confirmé aujourd'hui.

Alors, tenez-vous à ce choix, battez-vous pour le faire prévaloir, car il n'y en a pas d'autre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. La parole est à M. Billoux.

M. François Billoux. Monsieur le président, mesdames, messieurs, le discours de M. le Premier ministre a confirmé à la fois la volonté du Gouvernement de poursuivre son action au service des groupes monopolistes les plus puissants (*Rires et exclamations sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République*) et les difficultés croissantes qu'il éprouve à faire admettre cette politique par les Françaises et les Français. Ce qui explique les refrains anticommunistes que nous venons d'entendre.

Certains écrivent ou disent que le pouvoir n'a pas de politique. Hélas ! vous avez bien une politique, monsieur le Premier ministre, celle du capitalisme monopoliste d'Etat qui, dans l'étape présente, accentue et aggrave tous les traits les plus négatifs de la politique suivie depuis 1958.

L'objectif fondamental de cette politique avait été défini dans la première conférence de presse du Président de la République. Vous l'avez vous-même formulé devant nous le 16 septembre 1969 en ces termes : « Il faut hisser au niveau mondial quelques groupes puissants et promouvoir au niveau national le plus possible d'entreprises moyennes dynamiques ».

Cette politique, que vous baptisez « industrielle », ne vise pas à doter notre pays d'industries capables d'assurer son indépendance, de favoriser le développement harmonieux de ses régions, de permettre la satisfaction des besoins de sa population, d'organiser échanges et coopération avec tous les autres pays, sans discrimination, et à l'avantage de chacune des parties.

Elle tend essentiellement à faciliter une progression accélérée de la concentration au profit de la bourgeoisie monopoliste en vue de lui permettre d'affronter les exigences du développement scientifique et technique et la concurrence internationale que la crise du capitalisme contemporain rend de plus en plus vive.

En stimulant les restructurations, en systématisant une politique « d'aide sélective » et de « remembrement », il s'agit de rendre toutes les ressources possibles disponibles pour les monopoles.

Le secteur public est offert aux appétits des entreprises privées pour lesquelles autoroutes, téléphone, transports aériens deviennent de bonnes affaires.

« Coordination des activités », création d'un « environnement favorable », « restructuration des branches d'industries », aménagement du territoire, changements de moyens — et peut-être surtout — « de mentalité », tous ces mots d'ordre que vous avez lancés et relancés tendent vers un but unique, ce que vous appelez : « organiser le bon fonctionnement de l'économie », c'est-à-dire la rentabilité et la prospérité des trusts.

C'est dans ce sens que les crédits de l'Etat sont affectés en priorité aux équipements collectifs les plus rentables pour les monopoles. Ainsi, votre conception de la « solidarité nationale renforcée » conduit logiquement à réduire la consommation de l'immense majorité des Français, à restreindre la satisfaction de leurs besoins collectifs et familiaux.

Cette politique de classe, votre Gouvernement a pour mission de la poursuivre et de l'accroître, en s'efforçant de la faire admettre par ceux dont elle lèse les intérêts.

Ne pouvant ignorer l'évidente et profonde aspiration de notre peuple à des changements réels, vous tentez de présenter les mesures dictées par les intérêts égoïstes de la grande bourgeoisie comme des réformes d'intérêt national, profitables à tous, et préparant l'avènement d'une « nouvelle société », prospère, jeune, généreuse et libérée.

A vous entendre, vous auriez déjà commencé depuis longtemps. Parbleu ! Les conquêtes démocratiques et sociales obtenues par la lutte des travailleurs et du peuple, vous n'hésitez pas à en attribuer les mérites au régime que vous représentez et au mouvement dont vous vous réclamez.

Pour mieux défendre les vieilles structures sociales fondées sur l'exploitation du travail, nous vous avons vu partir en campagne contre « le conservatisme des structures sociales », qui « entretient l'extrémisme des idéologies ».

Mais vous n'aviez pas une confiance illimitée — et la suite vous a donné raison sur ce point — dans les résultats de vos tentatives de relance de la collaboration de classe, que ce soit sous forme de prétendus contrats de progrès, d'actionnariat ouvrier, de capitalisme populaire, etc.

C'est pourquoi, après avoir fait état de votre volonté de « concertation permanente », vous prenez soin de brandir la menace.

Vous avez parlé de double jeu, mais c'est vous qui le menez ! (Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

Le parti communiste dit clairement et ouvertement ce qu'il a à dire de votre politique. Il défend les revendications de vos victimes.

Quant à vous, vous n'êtes pas avare de promesses démagogiques, mais votre Gouvernement est beaucoup plus préoccupé de mettre en place de nouvelles tactiques de répression policière, de perfectionner l'arsenal juridique permettant d'arrêter les citoyens, voire de favoriser les provocations d'éléments pseudo-révolutionnaires et les manifestations de néo-fascistes comme ceux d'Ordre nouveau, que d'étudier sérieusement les revendications qui vous sont présentées par les syndicats concernant les salaires, les conditions et la durée du travail, les retraites, etc. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Albert Dehen. Comme en Pologne !

M. François Billoux. Parce que l'objectif premier de votre Gouvernement est « le bon fonctionnement » de l'économie pour le plus grand profit des monopoles (Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République), le renforcement de leurs positions et de leur compétitivité et la garantie de leurs arrières, votre préoccupation majeure est d'empêcher la convergence des revendications de faire obstacle le plus longtemps possible à la réalisation de la solidarité des victimes de votre politique.

Voilà pourquoi, comme nombre de vos prédécesseurs, vous brandissez cette arme bien émoussée de l'anticommunisme !

Tous les moyens de l'Etat et du grand capital, avant tout les moyens d'information, sont mis en œuvre pour détourner l'attention des Français des véritables problèmes, de leurs problèmes, et pour présenter les impératifs d'une politique de classe.

Il n'est pas vrai qu'une politique qui sacrifie le mieux-vivre de la majorité du peuple à l'enrichissement d'une minorité exploiteuse ouvre la voie à une « société nouvelle » et « donne un sens à la vie des Français ».

Il n'est pas vrai qu'une politique qui sacrifie des secteurs entiers de notre économie aux nécessités de la lutte internationale des trusts pour les débouchés, accorde des privilèges aux exportations de capitaux et donne le feu vert aux investissements étrangers, avant tout américains et ouest-allemands, là où

les trusts français sont incapables d'aménager avec profit pour eux-mêmes le territoire national, soit une politique nationale.

Il n'est pas vrai qu'une politique qui soumet le développement de la nation aux données de l'« intégration » impérialiste, qui n'utilise pas à plein les immenses possibilités de coopération offertes notamment par les pays socialistes pour se cantonner essentiellement au cadre étroit et artificiel d'une petite Europe soumise à l'entreprise américaine, soit une politique d'indépendance et de grandeur nationale dans le monde d'aujourd'hui.

Comment pouvez-vous prétendre que l'aisance générale croît d'année en année ?

Selon l'hebdomadaire économique *Les Informations*, 74 p. 100 des Français ont éprouvé de l'« intégration » pour boucler leur budget familial. En fait, le mécontentement grandit dans les différentes catégories sociales qui réagissent en luttant pour faire aboutir leurs légitimes revendications, dont nous nous faisons ici les interprètes à chaque occasion.

Depuis 1947, le volume de la production par heure de travail a triplé.

Dans une France qui serait vraiment « pour tous les Français », les travailleurs ne devraient-ils pas recevoir leur juste part des fruits de cet effort ?

L'année de travail de l'ouvrier français compte parmi les plus longues du monde : 2.900 heures contre 1.860 en République fédérale allemande !

L'espérance moyenne de vie oscille entre cinquante-neuf et soixante-deux ans pour les manœuvres, entre soixante-trois et soixante-cinq ans pour les ouvriers. Qui peut prétendre qu'il est exagéré de revendiquer la retraite à soixante ans ?

Le mécontentement est tel qu'il fait apparaître des remous jusque dans votre majorité.

Préoccupé et inquiet, vous avez à la fois recours à la démagogie sociale et aux mesures autoritaires.

Vous êtes malvenu pour parler d'ordre alors que vous incarnez le désordre dans tous les domaines ! (Protestations sur quelques bancs de l'Union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

Le désordre, c'est la hausse constante des prix, les salaires anormalement bas, le chômage, le refus de retraites décentes à soixante ans, l'élimination de trois étudiants sur quatre en cours d'études, l'insuffisance de logements, d'équipements hospitaliers, de transports urbains, et j'en passe.

Le désordre, c'est l'accumulation des richesses en quelques mains alors que sont sacrifiés les travailleurs et les petites gens de France.

A l'occasion des récentes élections municipales vous entendiez intégrer davantage les communes dans la stratégie générale des monopoles, reflétée notamment dans le VI^e Plan, et répondre aux exigences des grandes banques qui cherchent à mettre la main sur les sommes importantes des budgets communaux. En essayant de réaliser autour de l'U. D. R. le regroupement de toutes les forces réactionnaires et sous le couvert de l'apolitisme, vous pensiez vous implanter dans les collectivités locales, ce que vous n'avez pu obtenir au cours des treize dernières années.

A cet égard votre Gouvernement n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était assignés.

La gauche unie a limité vos prétentions. Nombre de membres du Gouvernement et de députés de sa majorité ont été battus.

Le parti communiste français a consolidé et élargi ses positions dans les municipalités. Il en a été de même pour les autres formations démocratiques, dont le parti socialiste, dans tous les cas où a été pratiquée la politique d'union. Les nouveaux pas en avant réalisés vers l'union de la gauche constituent l'une des caractéristiques de ces élections municipales, alors que vous pensiez porter des coups à cette union.

A notre époque où le développement des forces productives se manifeste à la fois dans l'essor de la révolution scientifique et technique et dans l'internationalisation de la vie économique, une autre politique est non seulement possible, mais nécessaire : politique qui tiendrait compte à la fois des nécessités de l'économie moderne et des besoins des masses populaires.

Afin d'obtenir les améliorations importantes et durables des conditions économiques et sociales, au lieu d'aspérer les Françaises et les Français, les leviers de commandes de la vie économique et politique doivent être retirés aux puissances d'argent qui en disposent exclusivement aujourd'hui, pour être remis à la nation.

Cela suppose une politique de nationalisations véritables, l'instauration et le perfectionnement continu de la démocratie

politique et économique, la garantie de l'indépendance nationale qui est la condition d'une coopération internationale réelle et fructueuse.

Dans le régime actuel, la concentration se réalise avec l'aide décisive de l'Etat — et de plus en plus par l'utilisation de fonds publics en fonction de la loi du profit — entre les mains de quelques grandes entreprises financières et industrielles qui dominent ainsi toute la vie économique du pays.

Attribuer à la nation tout entière la propriété de ces grandes entreprises industrielles et financières, serait permettre la coordination des puissants moyens financiers et techniques indispensables au développement économique, la réalisation des investissements et de la recherche, l'orientation de la production d'une manière cohérente et conforme aux besoins sociaux et nationaux.

La nationalisation est le préalable indispensable à une planification réelle du développement économique et social qui aura pour but la satisfaction croissante des besoins individuels et collectifs des Français et des Françaises.

C'est avec la nationalisation que seront assurées les bases matérielles de l'indépendance nationale et que notre économie sera à la fois garantie contre la mainmise du capital étranger et en mesure de coopérer sans exclusive avec les économies des autres pays en fonction de l'intérêt national.

Pour être effective la nationalisation doit être profondément démocratique. Le caractère de plus en plus social de la grande production moderne, fortement concentrée, complexe, diversifiée, appelle la participation effective des travailleurs et de leurs représentants qualifiés aux choix et aux décisions, tant en ce qui concerne la production que la répartition de ses fruits, de manière conforme aux intérêts du peuple et de la nation.

Cela demande notamment une extension des droits et prérogatives des organisations syndicales dans l'entreprise. Il en est de même pour les collectivités locales, départementales, régionales avec leurs élus.

La démocratisation de l'enseignement ouvrant à tous les chemins de la connaissance et sa mise à jour permanente, est partie intégrante d'un programme de progrès social, économique, politique, culturel, moderne, garantissant l'avenir de notre jeunesse.

S'il est évident que l'internationalisation de la production exclut tout isolationnisme national, tout repliement sur soi, cela ne signifie nullement que l'indépendance nationale et la réalité nationale soient devenues des notions caduques. La nation est une réalité durable et le restera de longues années encore. C'est à juste titre que notre peuple y est profondément attaché.

Nous considérons la lutte pour la défense de l'indépendance nationale comme une tâche profondément nécessaire. Les travailleurs ne luttent pas contre la domination des capitalistes français sur notre pays pour accepter que les capitalistes américains et ouest-allemands ou des groupes cosmopolites fassent main basse sur des branches essentielles de notre économie.

Au moment où le capital monopoliste rompt de plus en plus toutes amarres nationales, le combat contre les monopoles et le combat pour l'intérêt national sont inséparables.

En recouvrant sa pleine liberté de décision, la France démocratique se donnera les moyens d'utiliser pleinement les multiples possibilités qui existent de nouer et de développer des échanges profitables avec tous les pays, à l'Est comme à l'Ouest, sur la base de l'intérêt national.

Ainsi seront créées les conditions d'une véritable politique française de paix et de coopération internationale. Ainsi la France pourra jouer dans l'arène mondiale le rôle positif qui, seul, confère la grandeur véritable.

C'est en vue de ces changements que nous appelons à s'unir les travailleurs, les démocrates, tous les Français qui aiment leur pays.

Le Gouvernement de la France doit adopter une position sans ambiguïté pour le soutien des peuples du Viet-Nam et de l'ensemble de l'Indochine, qui luttent héroïquement contre l'agression de l'impérialisme américain.

L'intérêt de la paix, de l'indépendance des nations et de la souveraineté des peuples exige le retrait des forces d'intervention en Indochine, de même que l'application des résolutions de l'O. N. U. visant à la reconnaissance de la souveraineté des pays arabes du Moyen-Orient, condition de la sécurité de leurs peuples, y compris de ceux de Palestine et de l'Etat d'Israël.

Il n'est ni juste ni conforme à l'intérêt national de persister dans le refus de reconnaître la République démocratique allemande.

Il n'est ni juste ni conforme à l'intérêt national de persister à méconnaître les droits des peuples qui ne veulent plus du joug

colonial — à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion, en Guyane — et qui l'ont montré aux dernières élections municipales ou qui ont déjà rejeté ce joug.

Il est temps, en particulier, de prendre les mesures qui s'imposent pour établir, entre la France et l'Etat algérien souverain, des relations répondant à l'intérêt réciproque des deux pays.

Il est compréhensible que les Algériens s'efforcent de modifier ceux des termes du compromis signé en 1965 pour une durée de cinq ans, qui ont été utilisés par l'Etat et les monopoles pétroliers français pour pratiquer, sous couvert de « rapports privilégiés », une politique néocolonialiste.

Depuis près de deux ans, votre Gouvernement a multiplié les manœuvres afin de maintenir un système périmé dont le peuple algérien ne veut plus et dont il a désormais les moyens de se dégager.

En refusant de faire droit, comme le demandait notre parti, aux légitimes revendications nationales de l'Algérie, vous n'avez pas empêché ce peuple de conquérir son indépendance.

Pouvez-vous croire que ce peuple l'ait payée de si lourds sacrifices pour se voir aujourd'hui, contesté par l'opresseur d'hier le droit de gérer lui-même ses propres affaires et de bénéficier des richesses de son sol et de son sous-sol ?

Ne prétendez pas qu'il y va de l'intérêt de la France quand il s'agit seulement des profits exorbitants réalisés par les trusts pétroliers, sans le moindre centime de bénéfice pour l'immense majorité des Français et des Françaises !

Votre politique risque de remettre en cause les relations culturelles et techniques entre les deux pays, voire la présence des travailleurs algériens dans notre économie, avec toutes les conséquences graves que vous n'ignorez pas.

L'intérêt de la paix et de la sécurité pour notre pays exige que la France cesse de contribuer à la course aux armements par l'édification d'une force de frappe atomique, illusoire et ruineuse, et ne reste pas systématiquement à l'écart des initiatives visant au désarmement général.

L'intérêt de notre pays, qui a payé un si lourd tribut aux guerres déclenchées par l'impérialisme, exige que la France se prononce sans équivoque pour l'établissement d'un véritable système de sécurité en Europe.

En rejoignant les nombreux pays qui se sont déjà déclarés en faveur de la tenue d'une conférence européenne des Etats, la France contribuerait non seulement à garantir la sécurité des peuples du continent, mais encore à créer un climat nouveau de coexistence pacifique active, propice à la solution, à l'échelle de l'Europe véritable, de problèmes vitaux comme ceux des communications, des transports, de l'énergie, de la protection de l'environnement et de la santé.

Le choix véritable est entre la vieille société fondée sur l'exploitation et l'oppression de la majorité de la population par une minorité que vous représentez, et un régime nouveau exigeant et permettant la participation réelle du peuple à la détermination de son propre destin, une démocratie avancée qui ouvrirait demain la voie au socialisme.

Le choix véritable est entre le désordre engendré par la vieille société capitaliste qui a fait son temps et l'ordre social plus humain et plus juste qu'impose le progrès de l'humanité. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. Claudius-Petit.

M. Eugène Claudius-Petit. Monsieur le Premier ministre, nous vous avons écouté avec une très grande attention, avec intérêt aussi et presque — si vous permettez le mot — avec soulagement. En effet, de telles rumeurs circulaient sur l'interprétation que vous alliez donner à votre politique que nous avons été heureux de l'accent que vous avez su introduire dans vos propos, lesquels ne laissent aucun doute sur votre détermination de conduire jusqu'à son terme, et avec toutes ses conséquences, la politique que vous avez esquissée en octobre dernier et que vous venez de si bien situer à nouveau. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

Dans vos propos reviennent souvent — la formule est heureuse — les mots de « société nouvelle » ; permettez-moi d'y insister.

La société nouvelle ne peut pas être définie seulement par des critères économiques, d'efficacité, de rentabilité, de croissance industrielle. D'ailleurs, à différentes reprises, vous avez su ouvrir la réflexion sur d'autres considérations qualitatives, et c'est sur celles-là que j'aimerais m'arrêter un instant.

« L'homme ne vit pas que de pain » : ce n'est pas seulement le titre d'un roman écrit en Russie soviétique, ce qui est apparu

comme une petite lueur dans un univers qui nous est étranger. C'est une vérité très ancienne, vous le savez, qui devient de plus en plus actuelle en raison d'un certain désenchantement — je préfère ce terme à celui de morosité, si difficile à définir — né sans doute de l'effet multiplicateur de l'information simultanée qui fait que nous partageons tous en même temps les joies et les peines de la vie en société, les émotions de ceux qui subissent des accidents ou les passions de ceux qui parfois descendent dans la rue.

Mais cela est sans doute dû aussi à ce que la croissance n'est pas une fin en soi et que produire davantage peut servir à deux fins : ou bien consommer plus, mais cela est réservé à ceux qui sont dans le circuit de la production ; ou bien permettre de vivre mieux, même à ceux qui ne sont plus ou pas encore dans le circuit de la production ; autrement dit, dans une finalité humaine bien comprise, la croissance devrait servir à faire vivre mieux les plus faibles en demandant aux plus forts d'admettre que la solidarité va dans ce sens-là et ne peut aller dans l'autre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Aussi, tant dans les intentions exprimées par M. le Président de la République que dans les propos tenus par vous-même, monsieur le Premier ministre, la place des plus faibles doit devenir prépondérante, sinon nous risquerions de sombrer dans une société de marchands où les valeurs humaines auraient singulièrement perdu de leur importance.

Nous ne négligeons pas pour autant les critères économiques. Ils constituent à nos yeux des indicateurs qu'il faut surveiller de très près, notamment lorsque certaines prévisions ne sont pas reconnues par les faits : je veux parler de la prévision répétée d'année en année concernant la hausse des prix et qui se trouve infirmée par les réalités.

Je sais aussi que, limitée à l'hexagone, cette observation n'a pas de signification et qu'il est bon de regarder ce qui se passe au dehors pour apprécier à leur juste valeur les variations des prix aussi bien que les variations économiques que nous subissons ou que nous constatons.

Il n'existe pas que des problèmes économiques. Les membres de mon groupe et moi-même vous remercions, car nous avons été très sensibles à la place que vous avez faite à la politique étrangère. Sur ce point, nous vous avons écouté avec un grand intérêt.

Vous vous êtes expliqué longuement sur l'Algérie, et j'ai retenu tout particulièrement de votre discours le passage dans lequel vous déclarez ne pas pouvoir admettre que les règles internationales soient bafouées en matière d'indemnisation des compagnies pétrolières qui pouvaient être nationalisées selon la volonté normale, légitime, de pays étrangers.

MM. André Bouloche et Raoul Bayou. Et les rapatriés ?

M. Eugène Claudius-Petit. Précisément, nous demandons que cette volonté du Gouvernement concerne non seulement les compagnies pétrolières ou d'autres entreprises industrielles mais également l'ensemble des rapatriés. (*Très bien ! très bien ! sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Car les règles internationales doivent être respectées pour tout le monde et peut-être plus encore pour les faibles que pour les puissants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur divers bancs.*)

M. Raoul Bayou. On les a oubliés !

M. Eugène Claudius-Petit. Vous dirai-je que, sur le plan de la politique étrangère une inquiétude est apparue dans le Moyen-Orient à l'annonce de la fédération de certains Etats arabes ? En effet, nous avons suivi, avec l'un d'eux, une politique que je qualifierai un peu brutalement de politique de « marchands de canons ». Nous avons vendu des armes offensives, et singulièrement des Mirage, à l'un des Etats qui risque de devenir belligérant en vertu de la nouvelle constitution qu'il se donne. Il est normal, dès lors, que le Parlement appelle l'attention du Gouvernement sur cet aspect des choses. La politique étrangère ne peut pas être fondée seulement sur les affaires que l'on peut traiter avec tel ou tel Etat. Il faut, nous semble-t-il, avoir une vue plus exhaustive dans ce domaine comme en d'autres.

J'en arrive ainsi à l'Europe. J'ai retenu deux phrases de votre déclaration : la négociation européenne approche des instants décisifs, avez-vous dit, et un peu plus loin vous ajoutiez excellemment : faire l'Europe n'est pas renoncer à la France.

J'ai toujours pensé que l'on avait eu bien tort de commencer à faire l'Europe comme des marchands, car les relations commer-

ciales n'entraînent pas nécessairement l'éclosion des sentiments politiques. Or nous sommes un certain nombre de Français « européens » à croire que réaliser l'Europe ne consiste pas uniquement à faire commercer les Européens entre eux mais, bien davantage, à préserver, dans cette partie du monde, une certaine notion de la liberté et de la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Pour nous, c'est cela l'Europe. Elle n'est ni celle des marchands ni nécessairement celle de l'intérêt économique. C'est d'abord la possibilité de préserver sur cette terre un îlot où les finalités humaines, en même temps qu'une certaine conception de la liberté, puissent se développer et s'épanouir sans inquiéter personne, car l'Europe ainsi conçue serait une force de paix. Nous pouvons, mieux que quiconque, agir dans ce sens et, retournant votre propos, monsieur le Premier ministre, je dirai que, si faire l'Europe n'est pas renoncer à la France, il est à craindre qu'en ne faisant pas l'Europe on n'aboutisse à effacer la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

C'est pourquoi je demande au Gouvernement s'il est vraiment raisonnable de s'allarder sur des détails techniques dans tout ce qui nous sépare de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. J'ai l'impression que nous pratiquons une politique d'épicier et qu'à vouloir trop attendre nous risquons de tout faire échouer.

Nous devons donc prendre l'initiative. Celle-ci ne doit pas vous échapper, monsieur le Premier ministre : en ce moment, la balle est dans votre camp. C'est à vous, c'est à nous de jouer. Nous pouvons, vous pouvez prendre l'initiative. Puisque vous disposez d'une majorité suffisamment forte pour le faire sans risque, ayez donc de l'audace afin que l'Angleterre soit rassurée dans ce domaine car, en ce moment, de l'autre côté de la Manche, l'opinion publique, très sensible, craint de voir manquer l'occasion de créer véritablement l'Europe.

M. Roger Roucaute. Vive l'épicerie !

M. Eugène Claudius-Petit. Pour gouverner — et vous nous en avez donné tout à l'heure quelques témoignages — vous avez suivi une méthode que nous ne pouvons qu'approuver.

Vous avez développé jusqu'à l'impossible l'idée que le dialogue et la concertation pouvaient créer de nouvelles relations entre les différentes couches de la population et le Gouvernement.

Mais il y a des limites au dialogue. Ces limites viennent de ce que, parfois, le dialogue peut servir d'échappatoire aux responsabilités. Dans le dialogue trop continu, l'autorité et la responsabilité risquent de se diluer.

Il est une autre menace, qui concerne le Parlement. Monsieur le Premier ministre, le Parlement est votre partenaire privilégié dans le domaine du dialogue. C'est avec lui que doivent d'abord être discutés les fondements d'une politique générale avant que des négociations ne s'engagent dans le pays sur des problèmes de caractère général et humain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs.*)

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant de bien affirmer que telle est votre conception du dialogue. On risquerait de voir la démocratie s'étioiler et le pouvoir passer entre les mains des minorités agissantes s'il suffisait de descendre dans la rue, d'occuper des usines ou de fomenter des grèves pour dialoguer directement avec le pouvoir exécutif, par-dessus le Parlement et notre Assemblée en particulier. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Raoul Bayou. Et voilà pourquoi nous barrons les routes.

M. Eugène Claudius-Petit. Vous employez souvent une autre expression — et je ne vous le reprocherai pas : vous parlez de société bloquée et de la nécessité dans laquelle nous sommes de surmonter cet obstacle.

Mais pour débloquer notre société, notre économie, il faut débloquer l'Etat, et nous sommes là pour vous dire que, comprenant l'ensemble de votre déclaration, il doit être bien établi que les responsabilités réelles du Gouvernement sont à Matignon, nulle part ailleurs, dans aucun autre siège ministériel. L'administration doit être exactement à sa place et ne saurait avoir la possibilité ni de freiner les décisions du Gouvernement ni de les interpréter jusqu'à les transformer au point de les rendre méconnaissables. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. René Ricubon. Qui est visé ?

M. Eugène Claudius-Petit. Monsieur le Premier ministre, comme vous l'avez dit dans votre déclaration, vous n'êtes pas un magicien. Vous êtes le chef du Gouvernement et le chef de la majorité. Si je vous ai parlé avec autant de franchise, c'est parce que la majorité, pour être unie, ne doit point celer ce qui peut devenir des problèmes. C'est précisément parce que grande est ma confiance dans la politique que vous avez définie devant nous cet après-midi que je ne suis permis de formuler quelques réflexions.

Force est de reconnaître que nous avons entendu cet après-midi deux discours dont l'un contenait un programme de gouvernement et l'autre ne contenait rien qui pût y ressembler.

Une motion de censure doit au moins offrir le deuxième terme d'une alternative. Or celle qui nous a été présentée n'offrait rien de tel et elle ne saurait servir de base à un gouvernement. D'ailleurs, de quel gouvernement s'agirait-il et sur quelle coalition reposerait-il ? Peut-on réellement marier la carpe et le lapin ? Pour nous, ce n'est pas ainsi qu'on peut gérer une démocratie et faire progresser la liberté. C'est pourquoi notre choix est simple aujourd'hui.

Des explications s'imposaient. Nous vous savons gré, monsieur le Premier ministre, d'avoir informé le Parlement de la situation actuelle, nous réservant d'intervenir à nouveau au moment de la discussion du VI^e Plan, sur lequel il y aura beaucoup de choses à dire. C'est à la faveur du Plan que le dialogue devra réellement s'instaurer entre le Parlement et le Gouvernement. Nous aurons alors en main des documents qui nous permettront de réagir par des propositions concrètes et — comme vous l'avez si bien dit — nous devons choisir.

On ne peut pas tout choisir et il importe de bien se déterminer. Pour notre part, nous pouvons le faire avec satisfaction. Monsieur le Premier ministre, nous vous donnerons notre confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Marc Jacquet.

M. Marc Jacquet. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, dans ce débat, le groupe d'union des démocrates pour la République interviendra, par la voix de Louis Terrenoire, sur la politique extérieure, et, par celle de Christian Poncelet, sur la politique sociale du Gouvernement. Le prochain débat sur le Plan nous permettra de traiter de la politique économique. Mon intervention n'abordera donc que l'aspect proprement politique du débat.

La motion de censure, qui a été déposée par M. Bouloche et ses amis, est d'un étrange libellé.

Elle critique, sans trop insister, la politique économique du Gouvernement, sans qu'on y retrouve, d'ailleurs, l'habituelle mise en cause du niveau de vie, pour la bonne raison — et nous en reparlerons tout à l'heure — qu'en 1970 la progression du pouvoir d'achat a atteint son meilleur score depuis 1957.

Elle fait état des inquiétudes qu'inspirerait la politique du Gouvernement en matière agricole, en feignant d'oublier que, dans ce domaine, notre pays est tributaire d'organismes nationaux et internationaux dont nos actuels contempteurs ont été, bien avant nous, les partisans acharnés.

Mais l'on voit bien que l'essentiel de la motion de censure n'est pas là. En fait, ses auteurs attaquent le Gouvernement sur le problème du maintien de l'ordre, auquel sont consacrés les trois principaux alinéas de la motion.

Eh bien ! lecture faite de ce document, je ne pouvais m'empêcher de penser au célèbre film de Méliès que vous connaissez tous, *L'arroseur arrosé*. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs voix sur les bancs des groupes socialiste et communiste. Il est de Lumière !

M. Marc Jacquet. Non. Je le croyais aussi et je l'avais même indiqué en préparant mon intervention. Mais un spécialiste me l'a fait rectifier en m'affirmant que ce film était de Méliès.

Car, aussi bien, qui tente aujourd'hui de nourrir ce « malaise » dont vous avez parlé, si ce n'est une certaine gauche, qui n'est peut-être pas la vôtre, monsieur Bouloche, mais que votre attitude, pour le moins, encourage ?

Qui donc se refuse à reconnaître comme valables, dans la voie du progrès social, les réalisations dont les principales viennent d'être rappelées par M. le Premier ministre : les contrats de progrès, la mensualisation, le relèvement substantiel et régulier du S. M. I. C., le développement continu de la formation professionnelle, la politique sociale outre-mer ? Qui ne veut point admettre l'évidence des résultats ?

Un député socialiste. Et les chômeurs ?

M. Marc Jacquet. En 1970, en dépit d'une élévation de 5,3 p. 100 des prix de détail, la hausse des salaires, de 10,7 p. 100, a permis une progression du pouvoir d'achat de 5,1 p. 100, chiffre record depuis 1957, l'année 1968 étant, bien entendu, exceptée, et vous savez pourquoi.

Pourquoi ne dites-vous pas que tout cela participe d'un socialisme concret, efficace, humain, que vous ne devriez pas renier ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*) Le diriez-vous, vous, les démocrates de gauche, que, j'en suis sûr, s'apaiseraient bien des désordres de l'heure.

Vous, socialistes, pouviez vous apporter une opposition constructive, dans le cadre de nos institutions républicaines, et ce n'est pas Jacques Chaban-Delmas qui aurait refusé ce concours. Mais aujourd'hui, semble-t-il, vous préférez rechercher un terrain d'entente avec le parti communiste.

M. Roger Roucaute. Cela vous gêne !

M. Marc Jacquet. L'ordre communiste, vous le connaissez, comme nous-mêmes. Avec une sincérité que je respecte et que vous avez éprouvée, messieurs les socialistes, au cours de votre dernier colloque de novembre-décembre 1970, les communistes n'en font pas mystère, mais leur intransigeance demeure. Et cependant, paradoxalement, le parti de la révolution et de la dictature du prolétariat...

M. Henri Fievez. De la Résistance ! (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Marc Jacquet. Comme nous, monsieur !

...le parti de la révolution et de la dictature du prolétariat est en passe de devenir, pour certains esprits, le parti de l'ordre et même celui du recours.

Monsieur le Premier ministre, c'est cela qui est grave. Vous le ressentez tout autant que votre majorité : l'ordre républicain a besoin d'être affirmé et affermi. Il est la condition nécessaire de la politique de mouvement, de progrès, que vous avez menée si courageusement jusqu'à présent et dont vous venez de nous dire qu'elle se poursuivra plus vigoureusement encore. Il est la condition nécessaire du maintien du régime de liberté qui est le nôtre. Il doit permettre de détruire toute tentative malféique qui pousserait ce pays vers une solution totalitaire.

Parler d'ordre comme nous l'entendons, ce n'est en aucune façon parler de répression ; ce n'est pas seulement parler de police, au sens administratif du terme. C'est, plus encore, parler d'autorité et de responsabilité, deux notions qu'il faut aujourd'hui réinsuffler à tout moment.

Comme il faut aux hommes, depuis toujours, un responsable, quoi qu'il advienne, l'Etat, ceux qui en ont la responsabilité et ceux qui le soutiennent sont constamment mis en cause. Qu'il neige sur la Drôme, qu'un cataclysme déferle sur le Pakistan, qu'un week-end soit plus meurtrier que les autres, que la terre tremble ou glisse, qu'une récolte soit surabondante ou déficiente, que le pétrole échappé des flanes éventrés d'un navire vienne souiller nos côtes, qu'un alpiniste prenne trop de risques en montagne, il est toujours des choristes pour clamer la seule responsabilité qui subsiste au-dessus du marécage des irresponsabilités : celle de l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Même irresponsabilité — trop fréquente — de ceux qui sollicitent et obtiennent la représentativité démocratique mais ne cultivent que la revendication, sans construire, rejetant leur impuissance sur d'autres ou, comble de l'irresponsabilité, s'avouant dépassés par les troupes qu'ils ont mobilisées.

Et que dire de ceux qui — heureusement peu nombreux encore — étant au service des citoyens et de l'Etat, combattent ouvertement les responsables du pouvoir sans encourir la moindre sanction ; des chefs de famille démissionnant de leur responsabilité première, des enfants refusant le devoir élémentaire de l'aide à leurs ascendants ; de ce néo-nihilisme, enfin, qui prône à notre jeunesse le refus de toute responsabilité, le « qu'importe » et le « à quoi bon », et qui proclame que se déterminer, c'est déjà s'embourgeoiser ?

Tout cela, monsieur le Premier ministre, il faut le dénoncer et il importe de briser ces faux mythes.

Il n'est pas étonnant que l'insatisfaction, l'irresponsabilité, l'irrationalité, l'agressivité soient plus particulièrement observées dans une fraction de notre jeunesse, car ce sont là, pour ainsi dire, des données naturelles, et nous les avons connues aussi dans notre jeunesse, sur un autre rythme.

Ce qu'il importe de déceler, ce sont les causes de leur extension insidieuse à d'autres couches de notre communauté. Certes,

elles sont multiples, discernables ailleurs qu'en France et en Europe, encore que ce soit bien le monde occidental, dans son indulgence coupable, qui leur permet le mieux de se développer.

Dans la recherche d'une explication de ce phénomène sociologique, la question que nous sommes en droit de poser est celle-ci : formation et information peuvent-elles conduire à la déformation ?

Un certain nombre de ceux qui ont pour mission de former notre jeunesse ne sont-ils pas attardés dans des idéologies périmées ou ne se complaisent-ils pas, sous couvert de la liberté de pensée et d'opinion, dans des utopies et des chimères ?

Certes, tel est leur droit le plus strict. Mais est-il aussi légitime qu'ils usent des moyens que leur confère la collectivité nationale pour s'en faire les prosélytes ? N'a-t-on pas le droit de leur reprocher de faire de l'entreprise généreuse que fut la loi d'orientation une véritable machine de guerre à des fins politiques ? Cette même collectivité nationale n'a-t-elle pas le devoir de procéder à une démythification et d'enseigner aux Français les institutions et la morale civique élémentaire ?

La liberté d'expression, par ailleurs, nous vaud une information de masse surtout nourrie de faits exceptionnels, quotidiennement jetés en pâture à une curiosité toujours tenue en éveil dans le malsain.

Ainsi, dans le flot d'informations déversées par tous les canaux, seules les exceptions sont-elles finalement enregistrées par vingt millions de citoyens. Dès lors, ceux-ci ne sont-ils pas conduits à juger et à généraliser sur l'exception, ce qui est la démarche caractéristique de l'illogisme et de l'irresponsabilité ?

Serait-ce porter atteinte à l'objectivité que de dire et de faire savoir que, si quelques centaines d'étudiants, vrais ou faux, casqués et armés, se livrent ici ou là à la violence, des centaines de milliers d'étudiants, en France, étudient (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République*) ; que, si quelques lycées sont perturbés par une poignée d'adolescents endoctrinés à la subversion, des milliers d'autres assurent calmement leur avenir par des études sérieuses ; que, si quelques centaines ou milliers de travailleurs sont en grève ou victimes de licenciements, des millions sont au travail, dans l'accomplissement de leur tâche d'hommes libres et responsables ; que, si quelques dizaines de milliers de jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer dans le monde du travail, des centaines de milliers, chaque année, deviennent des « actifs productifs », de mieux en mieux qualifiés ; que, si quelques centaines d'intellectuelles se glorifient d'avoir eu recours à l'avortement, des milliers de mères de famille assument sans broncher la lourde responsabilité d'élever leurs gosses dans la dignité ? (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Serait-ce porter atteinte à l'objectivité que de dire et de faire savoir aux Français, par des Français, ce que font le Gouvernement et les représentants du peuple que nous sommes, pourquoi et comment ils le font, de dire et de faire savoir où sont les responsabilités et, ainsi, de les restaurer ?

N'est-ce pas ainsi que seront indignées irresponsabilité, irrationalité et agressivité, poisons insidieux de la démocratie, de la société et de la civilisation humaniste que nous devons, ensemble, défendre et construire ?

Comment pourrions-nous, monsieur le Premier ministre, vous, votre gouvernement et nous-mêmes, porter seuls tout le poids d'une République dont les citoyens, jeunes et adultes, perdraient la conscience de leurs devoirs indissociables de leurs droits, si la démission et la passivité de la majorité d'entre eux devaient laisser la licence et la violence envahir la nation ?

Mais la sagesse est dans le peuple.

Vous savez bien, monsieur le Premier ministre, que les Français qui travaillent, qui étudient, qui épargnent, qui exportent, sont les plus nombreux et sont profondément attachés à nos institutions républicaines, au progrès, à la paix.

Ce sont leurs voix qui s'expriment ici par celles de vos députés, couvrant les sarcasmes et les vociférations des utopistes, des chimériques, des « passésistes » et des violents.

Comme ils vous font confiance, animez-les de votre confiance et faites d'eux le canal privilégié d'une information active et permanente.

La patiente et constante édification d'une société meilleure, plus juste, plus solidaire, de votre « nouvelle société », est un dessein dont la grandeur peut et doit rassembler les Français, au-delà de la médiocrité de leurs intérêts catégoriels, faussement divergents.

Pour cela, l'heure est venue, monsieur le Premier ministre, d'avoir encore plus de courage. Il faut dire à la France non pas

ce qu'elle souhaite, mais ce qu'elle peut. Il faut exprimer la vérité du possible.

Le réalisme, quoi qu'on en ait dit, est une très ancienne qualité française. Il ne doit point y avoir de place pour les rêves et les abstractions des faux intellectuels, pour le néo-nihilisme des fatalistes, pour les combinaisons immorales des opportunistes et des ambitieux.

La politique est action, volonté, foi dans le destin de la France.

Vous venez de nous montrer que vous en aviez la conviction profonde. Ajoutez-y quelque enthousiasme, une vertu qui vous est naturelle et que le général de Gaulle vous avait reconnue. Alors, repoussant la motion de censure, le groupe d'union des démocrates pour la République vous apportera, une fois de plus, son soutien inconditionnel. (*Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste. — Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Fabre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert Fabre. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, en ce printemps de 1971, dont les effluves ne parviennent guère dans cet hémicycle, les maîtres mots du jargon politique semblent être « morosité » et « malaise ». Et l'écho gouvernemental répond : « relance de la nouvelle société ».

Quelle est la véritable, l'essentielle raison de ce malaise ?

Je ne parle pas, monsieur le Premier ministre, de celui qui sévit dans les rangs des élus de la majorité. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Pierre Leroy-Beaulieu. La majorité se porte bien ! Merci !

M. Robert Fabre. Ce n'est pas fini, messieurs ! Vous aurez encore l'occasion de m'interrompre !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues ! M. Fabre a seul la parole.

M. Robert Fabre. Je ne parle pas, disais-je, de ce malaise qui, pour beaucoup, est fondé sur la perspective d'une difficile réélection en 1973 (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), malaise que vous avez essayé, monsieur le Premier ministre, de guérir par des tranquillisants.

Je parle du malaise qui est ressenti dans toutes les couches de la population, quoi qu'en disent les sondages d'opinion apparemment optimistes...

M. Pierre Leroy-Beaulieu. Voyez Toulouse !

M. Robert Fabre. ... et dont la cause semble être non pas uniquement l'inconstance des Français, mais plutôt l'accroissement progressif des disparités de revenus, donc des inégalités sociales, c'est-à-dire l'inquiétude qu'éprouvent les catégories menacées par les mutations, et dont l'avenir et la sécurité ne sont plus assurés.

Quels sont les remèdes à ce marasme ?

Elle est finie, elle est bien finie, l'incantation des mots magiques chers au thaumaturge qui a guidé la France pendant onze ans. (*Vives exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Pierre Leroy-Beaulieu. Un peu de respect ! C'est un scandale !

M. le président. M. Fabre exprime son opinion. Je vous prie de ne pas l'interrompre !

M. Robert Fabre. Les Français, aujourd'hui, ne veulent plus de discours. Ils veulent des réalisations concrètes. (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)
Je vous avais dit que vous vous amuseriez !

M. Marc Jacquet. Cela ne nous amuse pas du tout !

M. Robert Fabre. Eh bien ! vous allez voir la suite !

M. le président. Mes chers collègues, n'engagez pas de dialogue avec l'orateur !

M. Robert Fabre. Monsieur le président je vous demande de faire respecter le silence. Je poursuivrai alors mon propos !

M. le président. Monsieur Fabre, continuez votre exposé.

M. Robert Fabre. Les Français, aujourd'hui, ne veulent plus de discours. Ils veulent des réalisations concrètes.

Des grands desseins nationaux et internationaux, des ambitions nationales démesurées... *(Nouvelles interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

M. le président. Je vous en prie, messieurs, laissez M. Fabre poursuivre ses explications.

M. Robert Fabre. Merci, monsieur le président.

... des utopies, même généreuses, on revient peu à peu aux prosaïques réalités quotidiennes.

Le Français de 1971, replié sur son hexagone, a vu s'effondrer les uns après les autres les rêves de grandeur, depuis la prépondérance de l'or de la Banque de France sur le dollar jusqu'à la Méditerranée française — je le déplore avec vous — en passant, hélas ! aussi, par la sacro-sainte stabilité des prix.

Réveillé de sa longue anesthésie, le Français a déçu avec stupeur d'abord, avec angoisse ensuite, que notre économie reste plus fragile que celle des pays qui nous entourent, que le nombre des chômeurs va croissant, que des régions entières périssent, que nos jeunes continuent à s'agiter dans les lycées et les universités... *(Nouvelles interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

M. Charles Pasqua. Vous y êtes pour quelque chose ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Laissez parler M. Fabre.

M. Robert Fabre... et qu'ils trouvent de plus en plus difficilement — nous en avons la preuve tous les jours — à s'insérer dans la vie active ; que les agriculteurs désespèrent d'atteindre à la parité si souvent promis ; que les artisans et les commerçants croulent sous les charges et les impôts ; que les salaires et traitements des ouvriers et fonctionnaires les plus modestes restent encore dérisoires ; que le pouvoir d'achat des retraités et des personnes âgées s'effondre devant une montée des prix qui est de plus en plus difficilement contrôlée. *(Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

Tout cela, monsieur le Premier ministre, vous l'avez dit dans des termes presque semblables le 16 septembre 1969, et même dans des termes beaucoup plus sévères, que je puis vous rappeler, si vous le souhaitez, messieurs.

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la République. Oui, oui !

M. le président. Monsieur Robert Fabre, ne suscitez pas de dialogue, je vous en prie.

M. Robert Fabre. Voici donc ce que disait M. le Premier ministre :

« Notre économie est encore fragile. Une preuve en est que nous ne pouvons accéder au plein emploi sans tomber dans l'inflation. »

Sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. Continuez !

M. Robert Fabre. Je continue !

« Or la faiblesse de notre base industrielle handicape tout notre développement économique. »

Voilà ce que disait M. le Premier ministre !

« En effet, disait-il encore, le fonctionnement défectueux de l'Etat et l'archaïsme de nos structures sociales sont autant d'obstacles au développement économique qui nous est nécessaire. »

Je puis continuer.

« Notre système fiscal est ressenti comme étant à bien des égards affecté par l'inégalité et faussé par la fraude. » *(Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Messieurs, je vous en prie, donnez le bon exemple ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Monsieur Fabre, poursuivez votre exposé.

M. Robert Fabre. Après ce qui a été l'un des plus cruels réquisitoires contre onze années de pouvoir gaulliste, aujourd'hui il semble que la vie soit dépeinte par M. le Premier ministre sous des couleurs beaucoup plus roses.

Comme nous souhaiterions que ce soit totalement vrai !

En effet, je prendrai un seul exemple, car, hélas ! M. le président me rappelle que je dispose de très peu de temps : l'exemple des personnes âgées.

Oui, on veut faire beaucoup pour les personnes âgées. Mais leur situation s'est sans cesse dégradée. On nous dit aujourd'hui qu'un des objectifs du VI^e Plan serait de leur permettre de percevoir une allocation-vieillesse de l'ordre de 50 p. 100 du S. M. I. C.

Mais elles avaient déjà 52,90 p. 100 en 1968 ! Et elles n'ont plus que 40 p. 100 à l'heure actuelle parce que le coût de la vie augmente plus vite que le montant des allocations. *(Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste. — Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

Un député de l'union des démocrates pour la République. Et qu'avaient les personnes âgées en 1958 ?

M. Robert Fabre. Je pourrais citer, malheureusement, dans ce domaine, des faits extrêmement concrets.

Monsieur le Premier ministre, je vous demande de m'écouter un instant avec attention. *(Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

J'ai déjà demandé à M. Boulin, votre ministre de la santé publique, de rapporter une mesure qu'il considérait lui-même comme stupide — c'est son mot exact. Il n'a malheureusement donné aucune suite à cette demande. Il faudrait d'abord que l'on conserve aux personnes âgées et aux personnes malades les avantages qu'elles détiennent. Or depuis quelques mois on a supprimé — vous le savez, je suppose — le remboursement à 100 p. 100 des soins pour les maladies longues et coûteuses lorsque les dépenses de maladie ne dépassent pas 50 francs par mois de « ticket modérateur ». Eh bien ! laissez 50 francs à la charge de ceux qui disposent de 270 francs pour tout potage, croyez-moi, c'est une mesure antisociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Je pourrais multiplier les exemples.

Je citerai une autre mesure, prise par la sécurité sociale. Au moment où l'on veut inciter les personnes âgées à rester à domicile au lieu d'aller dans les hospices — que ne sont pas encore, il faut le reconnaître, tous humanisés — on réduit le nombre d'heures mensuelles d'aide ménagère de soixante à trente.

Je serais heureux que vous m'apportiez un démenti.

Cela revient à pousser ces gens vers les hôpitaux, les hospices et, en fin de compte, à imposer une charge supplémentaire aux organismes sociaux et aux collectivités locales.

Je serais heureux d'avoir une réponse positive sur ces deux problèmes.

Je pourrai en évoquer bien d'autres : les logements-foyers, l'allocation-loyer... Trois millions de personnes peuvent prétendre au bénéfice du fonds national de solidarité ; moins de 200.000 perçoivent l'allocation.

Mais j'arrête là mon énumération.

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous nous faites de nombreuses promesses que vous nous aviez déjà faites en septembre 1969 et vous accusez les Français d'un manque de sens des responsabilités. Peut-être est-ce vrai, mais doit-on oublier que, pendant dix ans, on a essayé à tout prix de détruire l'esprit civique des Français *(Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste. — Vives protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants)* en leur disant que la bonne parole devait venir essentiellement d'en haut et non pas de la base, c'est-à-dire du peuple *(Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République)*, en détruisant les partis politiques, en ravalant les syndicats alors qu'aujourd'hui on cherche à renouer le dialogue, ce qui est devenu beaucoup plus difficile qu'il y a quelques années ?

Monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas posé la question de confiance — cela a été dit — ... *(Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)*

M. le président. Veuillez laisser l'orateur conclure en une minute.

M. Robert Fabre. ... parce que, semble-t-il, vous redoutiez moins une opposition dont il a été largement dit aujourd'hui qu'elle n'était pas encore suffisamment forte pour, à la faveur d'une motion de censure, mettre en danger le Gouvernement, qu'une sorte d'opposition interne qui semble venir essentiellement de ceux qui, chez vous — cela a été dit aussi et je le répète en termes mesurés — apparaissent comme des éléments conservateurs.

Vous semblez, dans votre désir de faire des réformes, être ligoté par ceux qui se refusent à une évolution dans le sens que vous proposez.

Je citerai un exemple et l'avenir nous départagera. Tout récemment, il a été question — l'idée a été lancée dans votre entourage — d'un impôt foncier qui mettrait un terme à ce que nous avons souvent dénoncé, à savoir la spéculation éhontée sur les terrains à bâtir. Cet impôt, nous l'avons proposé sans que jamais il ait été adopté. Vous avez fait procéder dernièrement à une sorte de mini-sondage d'opinion dont il ressort que les députés de votre majorité se sont dressés très fort contre un projet qui semble déranger... (*Vives exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Eugène Claudius-Petit. Vous avez voté contre !

M. le président. Laissez conclure M. Fabre.

M. Robert Fabre. Vous êtes, à nos yeux, monsieur le Premier ministre, prisonnier de votre majorité conservatrice. Un choix s'impose. Nous verrons dans les mois à venir...

M. le Premier ministre. Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Robert Fabre. Oui.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le Premier ministre. Monsieur Fabre, je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt et d'attention, mais vraiment avec surprise.

Dans un premier temps, vous avez traité de décisions de conseils d'administration des caisses de la sécurité sociale sur lesquelles le Gouvernement n'a pas d'action. (*Mouvements divers sur les bancs du groupe socialiste.*) Pour l'une d'entre elles tout au moins, dans la mesure où l'on a supprimé le remboursement à cent pour cent pour la longue maladie lorsque les dépenses sont inférieures à 50 francs par mois, je peux vous dire que les bureaux d'aide sociale complètent automatiquement. (*Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

M. Robert Fabre. Cela n'a aucun rapport. Ils sont libres de faire ce qu'ils veulent.

M. le président. Messieurs, je vous prie de laisser parler M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Permettez, messieurs, y a-t-il en quoi que ce soit une diminution des ressources de ces personnes ? Non ? Alors, soyons sérieux, je vous prie.

Quant à ces mini-sondages des députés ou de la population sur l'opportunité de tel ou tel impôt, permettez-moi de vous dire que cela relève de la plus pure fantaisie et que si j'agissais ainsi, je ne mériterais pas d'être à mon poste. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. Monsieur Fabre, veuillez maintenant conclure

M. Robert Fabre. Je conclurai très vite.

L'avenir nous dira, monsieur le Premier ministre, si mon hypothèse était fautive. Je le souhaite pour vous, je le souhaite pour la France. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Je dirai simplement aujourd'hui qu'un choix s'impose à vous, il s'impose à nous, l'opposition, car — je sais que je vais encore vous faire bondir — l'opposition se restructure (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République*) et la France se trouve à l'heure décisive devant un choix, une alternative. Si ce débat peut être à l'origine d'une première décantation, cette fois au moins, je m'en réjouis, le Parlement aura joué son rôle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Louis Terrenoire.

M. Louis Terrenoire. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je viens d'apprendre de la bouche de mon prédécesseur à cette tribune que l'opposition était en train de se restructurer.

J'en prends acte, mais comme il est dommage que la motion de censure n'en porte pas la trace, tout au moins dans le domaine de la politique extérieure !

J'ai eu beau chercher — et d'ailleurs toute la presse l'a remarqué — aucune mention n'est faite dans cette motion de ces grands problèmes du monde où la France a un rôle à jouer et auxquels l'opposition en voie de restructuration paraît ne pas s'intéresser. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Cette omission majeure sur la politique étrangère me laisse penser que, selon une formule assez curieuse que je trouve également dans la motion de censure que nous a présentée M. Boulloche — après la déclaration de M. le Premier ministre — que la solution de rechange ne relève pas, à coup sûr, de ces « potentialités d'apanouissement » dont il est question dans cette motion.

En effet, si les élections futures venaient à nous donner une autre majorité, celle dont on vient de parler, je craignais fort que la solution de rechange, en politique extérieure, n'aurait pas la faveur des démocrates qui feraient partie de cette future majorité. La majorité entend, puisque l'opposition est silencieuse en ce domaine, ne pas l'être pour sa part et je pense que M. le Premier ministre en sera d'accord avec moi.

La majorité n'entend pas oublier davantage les grandes leçons et les grands desseins qui lui ont été légués par le général de Gaulle, n'en déplaît à M. Robert Fabre qui a peut-être l'intention de ramener les mesures de la France à celles que connaît son propre tailleur.

Le général de Gaulle, en fait, a légué à la politique étrangère de notre pays deux idées maîtresses inséparables l'une de l'autre : d'une part, ai-je besoin de le rappeler, la recherche et la défense de tout ce qui peut servir la paix et, d'autre part, je le cite, « la voix et l'action de la France à la condition que ce soient bien les siennes et que les mains qu'elle tend soient libres ».

Il est superflu d'insister, je pense, sur notre attachement à la paix : nous ne revendiquons rien de ce que possèdent d'autres et nous avons renoncé pour toujours à quelque domination que ce soit ; mais cette sagesse est loin d'être universelle, hélas ! Des hégémonies sont en confrontation permanente à travers la planète et les hloes militaires n'ont pas été dissous.

Comment agirions-nous en faveur de la détente et, si possible, de l'entente, si nous étions tenus, d'un côté ou de l'autre, par des liens exclusifs que le rapport des forces maintiendrait inévitablement en liens de subordination ? Cela signifie en clair : si nous ne sommes plus une puissance dominante, nous ne voulons pas être une nation dominée. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Il en résulte notamment que nos relations avec les deux supergrands sont aussi bonnes que possible, sans pour autant que nous renoncions à la liberté de notre langage, sans que nous regrettions pour autant, par exemple, que l'une et l'autre de ces grandes puissances méconnaissent gravement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'il s'agisse de l'Asie du Sud-Est ou de l'Europe centrale.

En dépit de tout ce qui nous attache à la libre Amérique, nous avons condamné et continuons de condamner la guerre du Viet-Nam étendue maintenant à l'ensemble de la péninsule indochinoise, guerre sauvage, destructrice, et dont on a vu à quel point elle pouvait être dégradante pour l'homme.

Cinq ans après le discours de Pnom-Penh, peut-on dire que les Etats-Unis en aient retenu les leçons, quand le rapatriement très partiel des forces étrangères entend ne laisser place qu'à ce qu'on appelle la « vietnamisation », qui n'est rien d'autre que la poursuite d'une guerre civile, d'une autre guerre de sécession ?

En dépit de tout ce qui nous sépare de la Russie totalitaire, nous avons, en revanche, enregistré avec satisfaction les résultats du voyage que M. le Président Georges Pompidou a effectué en U. R. S. S. l'automne dernier et dont on a dit qu'il avait fait franchir un nouveau pas à la coopération franco-soviétique.

De même, nous avons vivement encouragé le chancelier Willy Brandt, lorsqu'il s'est engagé avec courage dans cette voie de la détente avec l'Est que la France gaulliste avait ouverte. Il faut souhaiter que les traités de Moscou et de Varsovie ne restent pas enfermés trop longtemps dans les placards des chancelleries mais deviennent une réalité vivante, incorporée à l'Europe géopolitique telle qu'elle est sortie profondément transformée de la dernière guerre.

Il serait inconcevable que le plus méritoire effort de paix réalisé depuis 1945 achoppe sur la question de Berlin. Certes, la situation dans l'ancienne capitale du Reich est des plus complexes, puisqu'elle met en présence non seulement les deux Allemagnes, mais aussi les quatre puissances occupantes dont il faut considérer les droits, tout au moins pour trois d'entre elles, comme des garanties.

Il ne serait pas bon que cette négociation traîne en longueur, car nous savons qu'en temps ordinaire la temporisation n'est jamais un gage de succès. Un engagement sérieux, durable, doit mettre entre nos mains un double jeu de clés, celui qui pourrait faire ouvrir la voie à une conférence de sécurité à laquelle nous avons donné une approbation de principe, et celui qui nous permettrait, en accord bien entendu avec Bonn, de réviser éventuellement notre position à l'égard de l'Allemagne de l'Est.

Nous sommes bien là au cœur de l'Europe, de « l'Europe résolument européenne » pour reprendre une expression que vous avez retenue comme moi, monsieur le Premier ministre, et reprise, une Europe qui comporte elle aussi des régions dont la plus vivante et la plus prospère est constituée incontestablement par la Communauté économique européenne.

Celle-ci, vous l'avez dit monsieur le Premier ministre, a réalisé de grands progrès depuis un an en se dotant de ressources propres, en affirmant la politique agricole commune, en mettant en route un plan par étapes de solidarité monétaire, en augmentant les pouvoirs de son assemblée parlementaire.

De même que, sur l'initiative de son président, s'est tenue la conférence de La Haye, à partir de quoi l'Europe des Six a recommencé à bouger, de même, c'est par sa voie qu'ont été rouvertes certaines perspectives dans l'avenir des institutions européennes dont il apparaît enfin, à tous les hommes raisonnables qui ont vécu l'expérience de ces douze années de fonctionnement de la Communauté économique européenne, que ces institutions doivent être à coup sûr de type confédéral et non pas supranational.

Mais la grande affaire, dans l'immédiat, c'est évidemment la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne, suivie de celle de trois autres pays, l'Irlande, le Danemark et la Norvège.

Vous nous avez dit à ce sujet, monsieur le Premier ministre, des choses excellentes et qui sont aussi résolument optimistes. Pourtant j'ai lu que la négociation de Bruxelles n'offrirait plus que « l'affligeant spectacle d'une discussion terre-à-terre portant sur des questions techniques ». On en appelle alors à l'esprit de La Haye et à la volonté d'union politique.

S'il est vrai que les Anglais se déclarent fort intéressés par l'union politique, sans pour autant — j'y reviendrai — en préciser ni la philosophie ni les objectifs, il faut reconnaître qu'ils ont abordé les entretiens sur leur éventuelle adhésion un peu trop comme il y a dix ans, en négociants qui négocient une affaire. Du Marché commun, ils semblent parler en marchands.

Dès lors, ils posent sur la table des négociations tantôt le sucre des Caraïbes, tantôt le beurre de la Nouvelle-Zélande, questions fort importantes pour eux évidemment, mais néanmoins subsidiaires. Du même coup, on rabaisse le débat et l'on oublie l'essentiel. Or l'essentiel, pour une communauté économique, c'est d'abord, bien entendu, la préférence communautaire. Sans elle, il n'est point de Marché commun. Une adhésion préalable et sans réticence n'exclut d'ailleurs nullement des aménagements provisoires et des délais convenables de transition.

Le règlement financier, autre pierre d'achoppement, n'est jamais, après tout, qu'une conséquence, entre autres, de la préférence communautaire, conséquence qui démontre, s'il en était besoin, que cette préférence ne présente aucun caractère de rigidité. Si cette compensation n'existait pas, le Marché commun offrirait un vaste spectacle de larrons en foire, qui ne connaîtraient d'autre loi que la concurrence déloyale.

Certes, nous comprenons les Anglais lorsqu'ils exposent leurs difficultés à prendre le train en marche. Mais de là à réduire sa vitesse à 3 p. 100, je veux dire de là à n'envisager qu'une contribution aussi réduite aux ressources de la Communauté, il y a loin. On comprend que ce chiffre ait paru relever de l'humour !

En vérité, nos amis anglais, dans leur calcul du doit et de l'avoir, semblent toujours omettre le second terme. Car leur entrée dans la Communauté se traduira certainement, comme ce fut le cas pour nous, par une élévation graduelle de leur taux de croissance. Il y a dix ans, lorsque le Gouvernement du général de Gaulle a accepté d'accélérer la marche vers l'union douanière, nous avons pris un risque énorme et fait un pari sur l'avenir. Aux héritiers de Winston Churchill de miser à leur tour sur le dynamisme européen.

Les parlementaires britanniques, que nous avons rencontrés le mois dernier, nous ont laissé l'impression d'être fort inquiets quant aux mauvaises dispositions de leur opinion publique à l'égard du Marché commun, considéré comme une sorte de monstre du Loch Ness prêt à ravager le panier de la ménagère anglaise ! Selon une expression connue, ces parlementaires regardent vers leur circonscription — nous les comprenons — mais cette volonté politique, qui pousse leur gouvernement et une majorité d'entre eux, conservateurs et travaillistes mêlés,

vers l'adhésion européenne, il leur appartient de la répandre, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, parmi leurs électeurs.

Je ne m'attarderai pas sur tout ce que l'on peut placer de sens et d'applications divers dans la volonté politique. Je me bornerai à mentionner l'existence des balances sterling, prolongement des privilèges exorbitants du dollar, difficilement compatibles avec une situation monétaire saine, honnête et en voie de normalisation entre les Six.

Mais la volonté politique, à nos yeux, suppose une réponse à la question que notre ami Maurice Couve de Murville posait récemment à l'ancien ministre britannique, Roy Jenkins, lors d'un face à face passionnant de la première chaîne de télévision.

Malheureusement, il ne reçut pas de réponse. Il s'agissait pourtant de savoir quelle serait l'attitude du Royaume-Uni si son adhésion au Marché commun était suivie d'une pression venue d'outre-Atlantique, en vue de la transformation du Marché commun en une zone atlantique. C'est toute la question de l'indépendance de l'Europe qui était ainsi posée.

M. Michel de Grailly. Très bien !

M. Louis Terrenoire. Car l'Europe élargie ne deviendra la quatrième puissance mondiale que nous souhaitons tous qu'à la seule condition de garder pleinement la maîtrise de son destin. Tout accord ambigu sur ce point capital porterait en lui-même les risques d'une crise qui ruinerait pour longtemps, et peut-être à jamais, les espoirs fondés sur l'unification européenne.

Il appartient maintenant aux gouvernements de Londres et de Paris d'apprécier si une rencontre au sommet, je veux dire entre le Premier ministre de Sa Majesté et le Président de la République française, est capable de trancher le nœud gordien, si vraiment il existe comme certains le prétendent. Souhaitant de toute notre bonne volonté l'élargissement de la Communauté économique européenne, nous restons optimistes.

En ouvrant maintenant le dossier algérien — mais il y aurait trop à dire et je n'entends pas lasser l'attention de l'Assemblée, en dépit du temps de parole dont n'a largement doté la présidence et que je n'avais pas demandé — il me revient à l'esprit une formule qui, en son temps, frappa les imaginations, qui était : ne jamais insulter l'avenir. Cette idée me guidera tout au long d'une analyse où les griefs, les regrets, les réflexions amères laisseront la place à ce qu'il faut d'optimisme invétéré, et nous l'avons, pour dégager des ruines l'essentiel à préserver.

A propos de l'Algérie, doit-on même parler de révision déchirante ? Je ne le pense pas et vous avez très bien rappelé, monsieur le Premier ministre, que le peuple français l'a faite, cette révision-là, lors des référendums du 8 janvier 1961 à une majorité des trois quarts et du 8 avril 1962 à une majorité énorme de 99 p. 100. Alors, il devait malheureusement arriver que, sous le poids de 132 années de colonisation et sous la poussée de fautes plus contingentes dont certaines criminelles, nous fussions contraints de payer le prix de l'indépendance algérienne de la livre de chair des rapatriés, ce qui était bien autre chose que des barils de pétrole. Vraiment, la comparaison n'est pas possible et je me félicite que vous-même, monsieur le Premier ministre, et votre Gouvernement n'ayez pas vu du ériger en tragédie l'échec des négociations entre Paris et Alger. Mais un échec reste un échec et il s'y ajoute pour beaucoup le sentiment d'une profonde déception.

Même après avoir entendu M. le Premier ministre, bien des interrogations se pressent encore dans nos esprits, par exemple quant à la justification des méthodes qui ont prévalu lors de la négociation. Profitant de cette lenteur, le partenaire a usé à trois reprises de dispositions unilatérales. Mais nous comprenons bien, monsieur le Premier ministre, que votre déclaration de politique générale ne pouvait pas comporter pour vous de refaire l'historique des négociations dans le détail, ni de répondre à toutes les questions relevant de la technique ou du contentieux.

M. le ministre des affaires étrangères est venu devant la commission des affaires étrangères le 1^{er} avril dernier. Les propos qu'il y a tenus anticipaient déjà en quelque sorte sur l'événement et je suis sûr que M. Maurice Schumann reviendra devant cette commission pour nous donner plus d'explications sur cette affaire.

Ne pensez-vous pas d'ailleurs que les relations franco-algériennes, depuis les accords d'Evian, et singulièrement depuis qu'elles ont été affectées, durant ces deux années, par la conclusion des accords de 1965 sur le pétrole, ne pourraient pas faire l'objet d'un livre blanc ? Je sais qu'on a plus volontiers recours à ce procédé en Grande-Bretagne qu'en France.

Mais voilà une bonne occasion d'ouvrir devant l'opinion, mal éclairée, l'intégralité du dossier, moins pour déplorer les erreurs de notre fait et nous appesantir sur les façons du partenaire qui nous ont heurtés, que pour tirer d'utiles enseignements sur ce qu'il conviendra de faire ou de ne pas faire désormais.

J'ai lu sous la plume, à coup sûr bien intentionnée puisqu'il s'agit de l'éditorialiste de *La Nation*, cette formule : « Nous assistons vraisemblablement aux derniers jours de la coopération entre Paris et Alger au sens que nous avons toujours donné à ce terme de ce côté-ci de la Méditerranée ».

C'est ce qu'on désignait sous le vocable « liens privilégiés ». Il est bien vrai que le général de Gaulle avait conçu comme une association étroite entre les deux notions d'indépendance et de coopération les liens nouveaux établis par les accords d'Evian, encore qu'à certaines heures il ait laissé entendre que cela ne durerait peut-être pas toujours, par exemple lors d'une conférence de presse tenue il y a juste dix ans, le 11 avril 1961.

Les négociateurs algériens, que notre collègue Louis Joxe avait en face de lui à Evian, que leur formation première avait imprégnés de notre esprit, n'avaient sans doute pas la perception exacte de tous les développements possibles de l'indépendance de leur pays, et Ben Bella au pouvoir était davantage porté au verbalisme révolutionnaire qu'à la maîtrise de l'économie. Mais, avec l'avènement, en 1965, du colonel Boumediène, spartiate et islamique, nous nous sommes trouvés en présence d'une équipe d'hommes dénués de tout romantisme de style quarante-huitard, attachés à une planification aussi stricte que possible, attachés surtout à faire éclater des structures qu'ils estimaient héritées de l'époque où l'économie algérienne était orientée en fonction de ses complémentarités avec celles de la métropole.

Ces hommes considèrent — à tort ou à raison en ce qui les concerne — que le développement de leur pays nécessite l'élimination totale et définitive des séquelles du passé, économiquement parlant.

D'où, entre autres exemples, la décision spectaculaire d'arracher des centaines de milliers d'hectares de vigne, en dépit du chômage que cette mesure ne manquera pas de provoquer, D'où la déclaration du président Boumediène dans son discours du 13 avril : « Nous voulons parvenir à des relations saines entre nous et le peuple français. Nous sommes toujours disposés à coopérer, mais sur des bases nouvelles ».

Si nous replaçons cette déclaration et la politique précédemment esquissée dans un cadre plus vaste que celui de l'Algérie et de ses relations avec la France, par exemple dans le cadre du tiers-monde et plus précisément dans celui des nations les plus avancées ou les plus résolues, nous constatons qu'un de leurs problèmes est d'améliorer les termes de l'échange, autrement dit de réduire l'écart entre le prix des matières premières exportées et celui des produits finis ou des biens d'équipements importés.

Lors de son récent voyage en Afrique occidentale, le Président de la République a évoqué ce problème à plusieurs reprises, déclarant par exemple : « Il faudra bien qu'un jour prochain les nations les mieux pourvues admettent que la dure loi du marché, où elles pèsent d'un poids trop lourd, soit corrigée, pour qu'enfin la production des pays en voie de développement reçoive sa juste rémunération ».

A Nouakchott, à Abidjan, le chef de l'Etat a dit que la coopération devait passer, selon sa formule, « au second stade », c'est-à-dire tendre à donner les moyens à un pays de transformer lui-même ses matières premières.

Répondant au président mauritanien, il avait, dès son premier contact africain, défini la philosophie officielle de la France en affirmant qu'une « coopération franche et loyale devait naître d'un dialogue entre partenaires égaux assumant pleinement leur indépendance ».

Cette définition préfigurait-elle les bases nouvelles sur lesquelles nous sommes maintenant amenés à continuer nos rapports avec l'Algérie ? Voulait-elle préserver cette part de la coopération qui doit échapper au genre de péripétie que nous venons de connaître ?

Je pense ici à la coopération technique et surtout à la coopération culturelle. Nous avons retenu là aussi, monsieur le Premier ministre, les promesses que vous avez énoncées à cette tribune. La coopération technique risque de subir les contre-coups d'une diminution de la part relative de nos investissements et de nos ventes en biens d'équipement. Il importe donc de maintenir notre avance en ce domaine car l'Algérie est, en matière d'équipements, le sixième client de la France.

En revanche, du fait de l'industrialisation, la part des produits français de consommation doit tendre naturellement vers une certaine régression. Mais je veux espérer sur ce point que les autorités algériennes ne prendront pas les mesures de rétorsion dont il a été question dans le discours du président Boumediène, à propos de ce qui est considéré comme nos manquements dans l'affaire du vin, et qu'elles ne mettront

pas à exécution les menaces proférées contre l'importation de nos produits laitiers.

Nous pouvons ranger sous la rubrique technique la présence dans notre pays d'une importante main-d'œuvre algérienne. Selon les prévisions du VI^e Plan, la France doit faire appel, dans les années à venir, à 160.000 travailleurs étrangers chaque année. Parmi eux, viendront 35.000 Algériens, dont l'arrivée chez nous équilibrera en fait le départ de ceux qui rentreront chez eux.

La présence de ces travailleurs sur notre sol, sans parler de l'appoint indispensable qu'ils apportent à notre économie et de l'appoint correspondant en devises qu'ils procurent à leur propre pays, représente un des facteurs, que nous ne devons pas oublier, de l'extension de la langue française, donc un élément de cette coopération culturelle qu'il convient à tout prix de préserver des avatars politiques et économiques.

A cet égard, le rapport des contributions financières — mais je n'insisterai pas sur ce point — a été inversé, l'Algérie dépensait 170 millions de francs tandis que nous en dépensions 130.

Autre chiffre important et plus symptomatique encore : deux millions d'enfants algériens suivent actuellement un enseignement dans lequel la langue française conserve une place qui mérite bien — et qui, je l'espère, continuera de le mériter — l'adjectif de « privilégiée », alors que 300.000 seulement le suivaient au moment de la conclusion des accords d'Evian.

Cet adjectif de « privilégiée » ne doit pas être effacé, car il s'agit pour la France d'un investissement qui n'est pas sans effet sur les échanges économiques entre les deux pays. Un de nos collègues, M. Weber, a dit un jour à cette tribune : « Qui lit français achète français ».

Cette affirmation doit continuer à se vérifier — et c'est notre espoir — dans nos relations avec l'autre rive de la Méditerranée.

Autre capital à préserver : les intérêts que nous avons en commun en Méditerranée.

L'Algérie est un pays « non aligné ». Elle s'est toujours opposée à la politique des blocs. Elle condamne l'implantation de bases étrangères et n'a jamais dérogé à ce principe. C'est dire qu'il existe une analogie entre son comportement et notre politique méditerranéenne. En fait, celle-ci n'aurait aucune consistance si elle ne s'appuyait sur des dispositions analogues des Etats du Maghreb. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'Alger a conclu des accords avec le Maroc et la Tunisie, deux pays avec lesquels, oubliant là aussi certains avatars du passé, nous avons maintenu des rapports de bonne compagnie.

Ainsi, l'entente entre les Etats du Maghreb est un facteur irremplaçable de paix pour la Méditerranée de l'Ouest.

Marquons au passage qu'une politique méditerranéenne n'aurait pas de sens si elle excluait l'Espagne, tout en souhaitant, bien sûr, que celle-ci nous rejoigne un jour sur le chemin de la démocratie.

Cette politique n'aurait pas davantage de consistance si elle ne se fondait sur une amitié active avec les Etats et les peuples arabes. Et, vous avez bien voulu le rappeler, monsieur le Premier ministre, n'est-ce pas une constante séculaire de la politique de la France ?

Ce n'est pas, non plus, l'effet du hasard si un autre pays méditerranéen, l'Italie, entretient des liens analogues avec les mêmes pays, ce qui lui vaut, notamment, des avantages commerciaux non négligeables, que la France a tout intérêt, elle aussi, à ne pas négliger, ce qui d'ailleurs est en bonne voie.

Si nous pouvions aboutir, un jour — on va sans doute, d'un certain côté de l'hémicycle, dire que c'est un rêve, hérité parmi d'autres ! — si nous pouvions aboutir, un jour, à un pacte de sécurité englobant l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée et dont les effets seraient considérables, en particulier en Afrique noire, nous pourrions faire en sorte que la présence de flottes étrangères à cette mer perde toute signification.

C'est peut-être un rêve, mais ce le sera certainement, hélas ! aussi longtemps qu'une paix équitable ne sera pas établie au Proche-Orient. Dans cette région du globe, on assiste à ce paradoxe que les deux super-grands, redoutant d'être engagés malgré eux dans un conflit qui comporterait des risques immenses, sont néanmoins incapables d'imposer la paix. Ils se sont entendus sur un certain « plan Rogers » qui a échoué ; d'erechef, ils ont été d'accord pour relancer la « mission Jarring », et celle-ci ayant buté sur l'intransigeance d'Israël on déclare en langage diplomatique qu'elle est mise en veilleuse.

N'est-ce pas là la meilleure, mais aussi la plus grave démonstration de l'incapacité des deux géants à faire à eux deux, et à eux seuls, la police du monde ? Il convient donc d'en revenir, car cela devient urgent, à cette idée française, lancée et mise

en application dès avant la guerre des six jours, de la concertation des grandes puissances, concertation placée sous l'égide du conseil de sécurité des Nations Unies en vue d'en faire respecter les résolutions.

Ainsi que le déclarait il y a deux mois, dans sa conférence de presse, le chef de l'Etat, la position de la France n'a pas changé tant en ce qui concerne la situation créée par la guerre des six jours qu'en ce qui concerne l'avenir du peuple palestinien. Mais le temps presse. Puisque Américains et Russes ne parviennent à rien, sinon à maintenir ce qu'on appelle l'équilibre des armes, c'est-à-dire une situation qui prépare la guerre et non la paix, nous demandons respectueusement au Président Georges Pompidou et à son Gouvernement de prendre une initiative. Par exemple, dans la concertation à quatre, les ministres des affaires étrangères pourraient prendre la place des ambassadeurs, si distingués que soient ces derniers, et siéger jusqu'à ce qu'ils parviennent à dégager la solution, c'est-à-dire la paix. A Bruxelles, on a bien fait des marathons pour fixer le prix de l'orge ou le prix de la viande. Lorsqu'il s'agit d'arrêter les risques d'une troisième guerre mondiale, de tels marathons, à l'échelon que je viens de suggérer, me sembleraient encore plus indiqués !

Mesdames messieurs, parce que la France ne dispose pas des moyens comparables aux plus grands, parce que ni ses forces ni sa diplomatie ni même son poids politique ne sont à même de rétablir la justice ou la paix hors de l'hexagone, pourquoi se croirait-elle réduite au silence et ramenée à des activités de simple entregent ?

Eh bien non ! Certes, une grande voix ne peut plus se faire entendre et il se trouve — curieux retour des choses — que, même parmi ses contempteurs d'hier, certains en viennent à regretter des éclats à jamais éteints. Est-ce une raison pour se taire ? Nous ne le pensons pas ! Nous étions devenus — et rien ne nous interdit de le demeurer — les interprètes des nations qui refusent la domination de celles qui sont trop riches, trop puissantes, trop bien armées, de celles qui possèdent de gigantesques possibilités de destruction et qui auraient voulu interdire à de plus faibles même les moyens de dissuasion.

On imagine mal ce qu'est la France hors de chez elle, disait le général de Gaulle au retour d'un voyage dans un pays de l'Est. Mon Dieu, la France continue ! Elle doit se maintenir à son rang ; elle doit donc toujours parler, s'exprimer très haut, quand d'autres n'osent rien dire ou ne peuvent pas être entendus. La France n'a plus les moyens et encore moins le désir d'imposer, mais elle peut rester encore la plus écoutée. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures, deuxième séance publique :

Suite de la discussion sur la motion de censure déposée par MM. Alduy, Raoul Bayou, Benoist, Berthouin, Billères, Boulay, Bouloche, Brettes, Brugnon, Carpentier, Chandernagor, Chazelle, Dardé, Darras, Defferre, Delelis, Delorme, Denvers, Emile Didier, Dumortier, Paul Duraffour, Robert Fabre, Gilbert Faure, Maurice Faure, Gabas, Gaudin, Gernez, Guille, Pierre Lagorce, Tony Larue, Lavielle, Lebon, Max Lejeune, Longeueue, Madrelle, Jean Masse, Massot, Mitterrand, Guy Mollet, Montalat, Notebart, Peugnet, Philibert, Pic, Planeix, Charles Privat, Regaudie, Saint-Paul, Sauzedde, Spénale, Francis Vals, Antonin Ver et Vignaux. (Application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
VINCENT DELBECCHI.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)